

Paul SAURIOL

Les 50 ans de journalisme de M. Omer Héroux

Aux articles parus dans la presse quotidienne du Canada français, à l'occasion du jubilé de journalisme de notre rédacteur en chef, M. Omer Héroux, s'ajoutent ceux que voici :

M. Omer Héroux. 50 ans journaliste

Cinquante ans de journalisme. Pour qui connaît la vie fébrile du métier, avoir tenu la plume durant un demi-siècle constitue un bel exploit et un exceptionnel mérite.

Or M. Omer Héroux n'a pas été fidèle seulement à la profession; il s'est montré un confère dans ses idées, n'est-ce pas le plus difficile, ce qui fait sa gloire?

La gloire! Mot sonore dont l'éminent confère souriait, lui si modeste et si simple dans sa vie et dans ses écrits!

Il n'arrive pas souvent aux journalistes de se congratuler; ils ont tous plus urgente besogne à accomplir. Mais quand un confère fête son jubilé professionnel, cela devient de la grande actualité. Voilà pourquoi l'*Action Catholique* ne peut se refuser le plaisir d'offrir ses hommages au rédacteur en chef du *Devoir*.

Notre journal n'est pas peu fier d'avoir fourni à M. Omer Héroux l'occasion de passer du journalisme hebdomadaire au journalisme quotidien. Il fut de la première équipe de rédacteurs de l'*Action Catholique*; nos lecteurs du temps furent les premiers à goûter ses réflexions de chaque jour. Quand il quitta l'*Action* pour passer au *Devoir* qui naissait, le journaliste avait parfaitement conscience des difficultés à vaincre puisqu'il avait connu celles d'un organe catholique né à Québec.

Au *Devoir* qu'il ne devait jamais quitter, M. Héroux a mené le bon combat sans jamais cesser d'être lui-même, c'est-à-dire l'apôtre de la pensée catholique et française, le défenseur de l'Eglise et des minorités françaises, qu'il les trouve ou non sur ce continent. Il a servi avec intelligence et amour les intérêts spirituels, économiques, politiques de ses compatriotes. Certes, il préférait la douceur à la rigueur, mais chaque fois que les circonstances l'ont exigé, il a eu recours à la manière forte. Jamais M. Héroux ne pactise avec l'erreur; son courage est à la hauteur de son devoir.

Pour les journalistes plus jeunes, j'entends les vrais journalistes, M. Héroux fut toujours un modèle de travail, de clarté, de pondération, de conviction religieuse et patriotique. Sans le savoir, et sans qu'on le lui dise, il a rendu à ses confrères d'inappréciables services.

A l'éminent rédacteur qui est sur la brèche depuis cinquante ans, nous disons aujourd'hui notre franche admiration et lui présentons nos respectueux hommages. Mais comme sa plume est toujours alerte et féconde, nous lui souhaitons surtout de poursuivre encore longtemps une carrière si brillante et si utile. Ce vœu, nous le formulons du fond du cœur parce que M. Omer Héroux rend encore d'immenses services aux causes les plus nobles, également chères à son journal et au nôtre.

Louis-Philippe ROY

Un demi-siècle dans le journalisme

Dans le *Nouvelliste*, 8 mars, en premier-Trois-Rivières:

Nécrologie

GIROUARD — A Montréal, le 8, à 44 ans, Boniface Girouard, époux de Maria Bouthillier.

QUESNEL — A Montréal, le 8, à 8 ans, André, fils de Wilfrid Quesnel et de Rose-Lamonde Lamoureux, 2365 Ontario est.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS — Imprimés en gravés

Prix et spécimens sur demande

L'Imprimerie Populaire, Limitée, 430, Notre-Dame est, Montréal

Tél. 814-3351

CALENDRIER

3e mois MARS 31 jours

Demain: MARDI 12 MARS 1946

S. GREGOIRE LE GRAND, pape et doct.

Lever du soleil, 6 h. 19.

Coucher du soleil, 5 h. 02.

Lever de la lune, 8 h. 21.

Coucher de la lune, 3 h. 38.

Nouvelle Lune, le 3, à 1 h. 01 m. du soir.

Premier Quartier, le 10, à 7 h. 03 m. du soir.

Pleine Lune, le 17, à 2 h. 11 m. du soir.

Dernier Quartier, le 25, à 11 h. 37 m. du soir.

MARS 1946

Dim. Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée) éditrice-propiétaire — Georges Pelletier directeur-gérant

Le *Canada Press* est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la *Canada Press*, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que le *Devoir* publie. Tous droits de reproduction ou de diffusion de ces dépêches ou de ces informations sont réservés.

Autorité canadienne en matière postale de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

La voix du Pape L'appel de Sa Sainteté Pie XII pour l'enfance malheureuse

Nous empruntons à la *Documentation catholique* de Paris, numéro du 3 février, la traduction française de l'encyclique *Quemadmodum* pour l'enfance malheureuse déjà signalée par les dépêches. (Les sous-titres sont de la *Documentation catholique*)

A nos vénérables frères, les patriarches, archevêques, évêques et autres ordinaires de lieux, en paix et communion avec le siège apostolique

PIE XII, PAPE

Vénérables frères, salut et bénédiction apostolique. Comme au cours de la guerre meurtrière, Nous n'avons rien omis en fait de suggestions et de suppléments de ce qui pouvait amener au plus tôt l'apaisement d'un conflit trop prolongé et un règlement général, conforme au droit, à l'équité et au bon ordre, de même maintenant que les armes sont déposées, sans que la paix soit encore rétablie, en raison du ministère apostolique dont Nous sommes chargés, Nous n'omettons pas de tout tenter pour apporter à tant de douleurs des adoucissements opportuns et pour soulager, autant qu'il est en Notre pouvoir, l'amas de misères dont beaucoup de nations sont accablées.

L'ampleur de la détresse actuelle

Or, parmi tant d'afflictions, pressées, innombrables, que la lutte cruelle a enfantées, aucune n'afflige et ne blesse autant Notre cœur paternel que celle qui atteint une multitude d'enfants innocents. Des millions d'entre eux, dit-on, privés de ce qui est nécessaire pour vivre, se trouvent, en de nombreux pays, épuisés par le froid, par la faim et par les maladies; souvent même, abandonnés par tous, ils ne manquent pas seulement de pain, de vêtements et de toit, mais aussi de cet amour dont l'âge tendre a un si grand besoin.

Vous le savez, vénérables frères, Nous n'avons rien négligé de ce qu'il Nous était possible de faire en ce domaine; et Nous témoignons toute Notre reconnaissance à ceux dont la largesse Nous a permis de remédier, selon les possibilités, à l'indigence du bas âge et de l'enfance. Nous n'ignorons pas non plus que beaucoup, soit individuellement, soit en groupes et en associations organisées, ont entrepris d'atteindre ce même but et ont fait tous leurs efforts pour réaliser leur projet. A tous ceux-là, qui méritent vraiment l'éloge de tous les gens de bien, Nous donnons la louange qui leur est due, et Nous souhaitons à leurs organisations toutes les bénédictions divines.

Les secours de la prière et de l'action

Cependant, ces secours et ces efforts sont loin de suffire à l'immensité des maux. Nous croisons à promettre par la prière, par les bonnes œuvres, par le recueil d'aumônes, toutes les initiatives qui s'efforcent d'aider par tous les moyens l'enfance indigente et abandonnée. Il s'agit, il est facile de le constater, d'un sujet qui concerne sans doute tous les citoyens, de quelque opinion qu'ils soient, pour peu qu'ils soient animés d'un sentiment d'humanité et de pitié, mais il intéresse tout particulièrement les chrétiens qui doivent reconnaître dans ces petits frères sans ressources et abandonnés l'image de l'Enfant-Dieu, et qui sont tenus par devoir de se rappeler ces paroles: «En vérité, je vous le dis, tout ce que vous avez fait au plus petit d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.» (Matth. XXV, 40.)

Que tous considèrent et méditent attentivement que ces enfants, qu'il faut les soutenir de l'avenir, qu'il faut les absolument nécessaire qu'ils grandissent sains de corps et d'esprit, pour ne pas avoir un jour une génération portant en elle les germes des maladies et les souffrances des vices. Que personne, en une matière si opportune et si nécessaire, n'apporte à contre-cœur son activité, ses forces et son ardeur. Les moins fortunés donnent tout ce qu'ils peuvent et dont ils sont capables; que ceux qui vivent dans l'aisance et l'abondance examinent attentivement et se souviennent que l'indigence, la faim et la nudité des enfants leur seront auprès du Père des miséricordes de très sévères et véhéments accusateurs, si leur cœur est de plomb et s'ils ne donnent pas généreusement de quoi les secourir. Que tous enfin se persuadent que leur libéralité ne leur est pas une perte, mais un gain, puisque, on peut l'affirmer à bon droit, celui qui donne aux pauvres de sa fortune ou de son activité prête en quelque sorte à Dieu, qui le récompensera un jour largement de sa libéralité. Nous avons donc de bonnes raisons d'encourager tous les chrétiens à temps faire des apôtres, lorsque la communauté chrétienne de Jérusalem souffrait de la persécution et de la pauvreté, le reste des fidèles adressait pour elle des prières à Dieu dans le monde entier et lui envoyait des secours (Cf. I Cor. XVI, 1), tous aujourd'hui également, poussés et animés du même amour, pourvoient selon leurs moyens aux besoins des enfants. Qu'ils le fassent, comme Nous l'avons dit, surtout par des applications ardentes à notre miséricordieux Rédempteur, car de ces pieuses prières, comme vous le savez, dérive une force secrète, laquelle pénètre le ciel et obtient des célestes demeures ces lumières surnaturelles et ces impulsions d'esprit qui éclairent l'esprit des hommes, inclinent leur volonté au bien, la persuadent et la poussent à la charité.

La sollicitude constante de l'Eglise pour le jeune âge

Il est à propos de remarquer ici que l'Eglise, à toutes les époques, a été pleine de sollicitude pour le jeune âge, qu'elle y a vu à bon droit comme une tâche particulièrement confiée à sa charge et à sa charité. Par ce qu'elle a fait et ce qu'elle continue à faire en ce sens, elle marche sans aucun doute sur les traces de son divin Fondateur et elle répond à ses enseignements, à lui qui attirait doucement les petits enfants et disait aux apôtres qui réprimandaient leurs mœurs: «Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez pas, car le Royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent.» (Marc, x, 14.) Car — comme le dit très bien et éloquentement Notre Prédecesseur d'immortelle mémoire, Léon le Grand, — le Christ aime... l'enfance, dont il a commencé par prendre l'esprit et le corps. Le Christ aime l'enfance, qui est l'idéal d'humilité, règle d'innocence, idéal de douceur. Le Christ aime l'enfance, dont le cœur est une âme d'âme de plus grande, à laquelle il ramène la vieillesse; et il pousse à l'imiter ceux qu'il élève à son Royaume éternel. (Serm. XXXVII, c. III; ML 54, 238 C.)

A la lumière de ces paroles et de ces pensées, vous voyez, Vénérables Frères, de quel amour et de quel soin diligent l'Eglise, à l'exemple de son Fondateur, doit entourer les enfants. En effet, tout n'omettant rien de ce qui est en son pouvoir pour que leurs corps ne manquent ni de nourriture, ni de pas de vue, tout n'omettant rien de ce qui est en son pouvoir pour que leurs âmes ne manquent ni de la pureté des mœurs et de la sagesse, selon leurs capacités, à une manière de vivre qui réponde aux besoins croissants de leur âme et de leur corps. Dans ce champ d'action d'un extrême utilité, un bon nombre d'associations d'hommes et de femmes, vous le savez, rivalisent d'effort et de zèle, s'efforçant d'effacer, et leur activité sage, vigilante et dépense toute à un plus grand profit de l'Eglise et de la société civile. Et ce n'est pas seulement chez les peuples et les nations civilisées que sont obtenus ces nombreux et salutaires résultats, c'est aussi chez les peuples primitifs ou encore insuffisamment éclairés de la lumière chrétienne, que les sœurs de la charité œuvrent, et en particulier l'œuvre apostolique de la Sainte-Enfance — arrachant tant d'enfants à la servitude du démon et d'hommes perverts pour les faire passer dans la liberté des fils de Dieu et à un genre de vie plus humain.

Comment secourir les enfants malheureux?

Or, à ce tournant formidable de l'histoire, au moment où se sont accumulées en trop grand nombre les ruines matérielles et spirituelles, il n'y a pas de doute que ces œuvres de providence et de charité, suffisantes pour être pour des nécessités communes en cette matière, révèlent insuffisantes. Car Nous avons presque sous les yeux, Vénérables Frères, d'immenses multitudes d'enfants qui, souffrant et mourant de faim, demandant du pain de leurs petites mains, et il n'y a personne qui leur donne (Lament. IV, 4); privés soit de maison, soit de vêtements et tremblants sous le froid de l'hiver, ils demandent lentement et ils font à leurs pères mères pour les couvrir et les réchauffer; malades, enfin, et consumés par la consommation de la phthisie, ils manquent de médicaments convenables et de soins appropriés. De même, il Nous semble en voir avec tristesse des multitudes errer dans les rues bruyantes des villes, contraints à l'oisiveté, à la corruption, ou bien vagabonder à l'aventure dans les faubourgs, les villages et les champs, sans personne, hélas! leur assure un abri contre la pauvreté, contre les vices et le crime. Pourquoi donc Nous, qui aimons si ardemment ces fils dans les entrailles de Jésus-Christ (Phil. I, 8), pourquoy ne nous appelions-Nous pas avec insistance, chacun de vous, Vénérables Frères, et avec vous tous ceux qui sont guidés par des sentiments de charité, de miséricorde et de pitié, à faire concourir courageusement et généreusement tout ce que peut la charité chrétienne — et elle peut beaucoup — à obtenir ce but, que leur misérable sort soit partiellement adouci et amélioré? Qu'on ne laisse sans l'essayer rien de ce que Notre époque suggère et conseille en cette matière; qu'on trouve même de nouveaux moyens qui permettent aux efforts de tous les gens de bien de porter des remèdes appropriés aux maux actuels et aux dommages que l'on redoute pour l'avenir. Et qu'ainsi au plus vite, sous l'inspiration et avec l'aide de Dieu, aux séductions du vice qui poussent facilement de travers les enfants abandonnés, succèdent les attrails de la vertu; qu'à leur oisiveté succède à leur triste inaction mette fin un travail honnête et joyeux; qu'enfin leur privation, leur faim, leur nudité obtiennent de la charité de Jésus-Christ — qu'il faut en ce moment faire revivre dans ses disciples, l'y enflammer et augmenter au maximum — de ne pas rester sans les secours qui leur sont nécessaires. Tout cela contribuera beaucoup non seulement au progrès de la religion catholique et de la vertu chrétienne, mais aussi au bien de la communauté et de la société civile; car, tous le savent, les prisons et les lieux de détention publique ne seraient pas encombrés d'un si grand nombre de malheureux et de criminels si l'on employait plus largement et avec plus d'opportunité les moyens et les méthodes propres à la jeunesse; et si l'enfance grandissait partout saine, intégrale, travailleuse, on trouverait plus facilement des citoyens qui brilleraient par leur probité, par leur courage et par les autres qualités de l'esprit et du corps.

Voilà, Vénérables Frères, ce que Nous avions à vous écrire, sur ce très grave sujet dans cette Lettre encyclique; Nous vous enjoignons de même de communiquer ces avis et ces conseils paternels à votre troupeau de la manière qui vous semblera la plus opportune. Nous avons la confiance que tous répondront à ces souhaits et à ces exhortations volontiers, avec libéralité et avec empressement.

Fort de cet espoir, en gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre bienveillance particulière, à chacun de vous, Vénérables Frères, et aux troupes confiées à vos soins, nommément à ceux qui, de quelque manière, ont bien mérité ou mériteront à ce sujet. Nous accordons avec amour dans le Seigneur la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 6 janvier, jour de l'Épiphanie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de l'an 1946, de Notre Pontificat le septième.

PIE XII, PAPE.

L'actualité

(suite de la première page)

lons, Seigneur Des Jardins, Baron des Jours, Maigres, Vicomte Des Quatre Temps, Comte Des Sardines, Marquis Des Compotes, Chevalier Des Collations, Protecteur Des Légumes, Commissaire Des Masses-pis et Des Croquets, Contrôleur et Inspecteur Des Lentilles, Garde-général Du Maigre et Ennemi De L'Empereur Carnaval.

A Tous Ceux Qui les présentes verront, Salut.

Faisons Savoir Qu'étant informé Que plusieurs habitants Du Carnaval, Malgré les Ordonnances Que Nous donnons, Entretenaient Toujours Commerce Avec les Ennemis de nos droits et Dignité. Ce qui Nous a porté, De L'avis de Notre Chère et honorable Epouse, La Dilectio, D'y remédier.

A Ces Causes et Autres Désirant mettre les Ordres Nécessaires, Nous Avons Banis et Bannissons, à Compter De Ce jour datte Des présentes, les Sous Nommés.

Antoine Le Beuf, Robert Le Veau, Blaise Le Mouton, Jacques Aloyeau, Boniface L'Agnéau, Claude Dindon, George Chapon, Alexis Poulet, Anne La Caille, Mathieu Cochon, Grégoire Sanglier, Simon Pâté, Marguerite Fricassée, Fiacre Boudin, Rosalie Soucis, Joseph L'Andouille, Françoise Perdrix, Jean Lapin, Gilles Le Lièvre, Nicolas Gigot, Charlottte L'écabassine.

Quels Enjoignons De Se retirer pendant Notre Règne Dans les Cantons De Mardy gras Sauf D'être rappelés Le Dimanche de Paques.

Mandons à Nos Amis et féaux intendants Le Marquis De Bournefray, Le Baron De Triste Mine et le Vicomte De fièvre Chaud De Tenir la Main à L'Exécution des présentes et les faire Lire et afficher & publier partout ou Besoin Sera.

Donné au Chateau de la Purée, le Jour de Mercredi des Cendres.

Signé: CAREME

Bloc-notes

(suite de la première page)

D'une seule classe, la première, où prennent également place les gens qui ne sont munis que de billets de deuxième.

La Chambre de Commerce de Val d'Or demande que chaque convoi comprenne des wagons des deux classes, comprenne aussi un wagon-lit et que la direction du *Canadien National* prenne les moyens d'assurer la ponctualité dans le service. Demande qui paraît simplement raisonnable et à laquelle il devrait être possible de faire droit, maintenant surtout que les embarras occasionnés dans la circulation ferroviaire par le rapatriement des soldats qui reviennent de la guerre commencent à s'amoindrir.

Les gens de Val d'Or, dont la lettre a paru dans les colonnes de notre confère de Rouyn, la *Frontière*, sont désemparés par l'embranchement du *Canadien National* qui va de Rouyn-Noranda à Senneterre. Il y a l'autre embranchement abritien du même réseau, du village de la Reine à Senneterre, passant par Amos, petite capitale de l'Abitibi, et traversant la partie la plus ancienne, principalement agricole, de la région. Au vrai, de Senneterre à la Reine, c'est l'ancienne ligne principale du *Transcontinental*, dont le rail, après avoir dépassé la Reine et franchi la frontière ontarienne, se dirige vers Cochrane et vers Winnipeg; mais cette ancienne ligne principale est devenue, depuis dix ans, et à toutes fins pratiques, simple embranchement, où le service n'est pas meilleur, s'il n'est pas plus lamentable, que sur l'embranchement de Rouyn-Noranda.

Dans un article qu'il signe à la *Gazette du Nord*, hebdomadaire qui paraît à Amos, M. Joseph Duguay laisse entendre que le *Canadien National* fait circuler sur la ligne Senneterre-Amos-la Reine, ses wagons les plus vétustes et les plus inconfortables, véhicules qui seraient dignes de passer à un musée ferroviaire.

M. Duguay écrit, par exemple: «Aux requêtes de nos Chambres de Commerce et de nos autres corps publics, les autorités de cette institution d'Etat (le *Canadien National*) opposent l'état de guerre, l'après-guerre et toutes autres raisons plausibles ou moins valables. Eh bien! avant la guerre, le même état de choses existait en ce qui concerne la vétusté du matériel en usage et le service que nous trouvions à bord, on n'a jamais tenté de l'améliorer de façon appréciable. Ceci dénote que les propriétaires de notre musée roulant refusent de nous traiter sur le même pied que les habitants du reste du pays. En effet, en aucun endroit du Canada rencontre-t-on de pareilles conditions de matière ferroviaire. Si c'est pire ailleurs qu'ici, nous avons le droit de nous demander ce que cela peut être.»

Une chose sûre et certaine, et l'auteur de ces lignes en peut parler de connaissance personnelle, le service ferroviaire de l'Abitibi — côté Amos et la Reine et côté Rouyn-Noranda

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE

JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251

OUVERT JOUR et NUIT

offre un champ très vaste à l'amélioration. Les gens de l'Abitibi se plaignent des convois et du service. Ils n'ont certainement pas tort.

La ferme de Kapuskasing

La *Terre de Chez nous* (6 mars) par son rédacteur en chef, M. Dominique Beaudin, revient sur la question de la ferme d'expérimentation de Kapuskasing, veuve de son régisseur et où l'on entend dire que le ministère fédéral de l'Agriculture entretient toujours l'intention de désigner un nouveau régisseur qui ne serait que de langue anglaise. M. Beaudin publie la note suivante:

Une délégation des cultivateurs de l'Ontario-Nord, de l'Abitibi et de la Témiscamingue québécois a demandé la nomination d'un régisseur canadien-français à la station expérimentale fédérale de Kapuskasing. Cette demande a reçu l'appui de plusieurs journaux dont la *Frontière*, de Rouyn, le *Droit*, d'Ottawa, et le *Devoir*, de Montréal. Si l'administration centrale était juste pour les Canadiens français, cette revendication serait superflue tant elle est raisonnable. Mais comme une amère et longue expérience nous a habitués à toutes les déconvenues, il ne faut pas se lasser de multiplier les sollicitations et il faut recourir à tous les moyens d'action.

Dans un article au *Droit*, M. Emile Benoist suggère d'intéresser d'écriture au ministère de l'Agriculture et de réclamer la nomination d'un régisseur canadien-français à Kapuskasing. Nous rappellerons ici que, le premier élément de la compétence, c'est de pouvoir communiquer avec les cultivateurs du district de Kapuskasing qui sont en grande majorité canadiens français. Si nous craignons d'être lésés une fois de plus dans nos droits, il faut poser des gestes pratiques pour obtenir le résultat contraire et harceler de lettres députés et ministres. Agissons donc de telle sorte que la majorité puisse grâce à nos efforts, sauvegarder sa haute réputation de «fair play».

Ce qu'indique M. Beaudin est très juste et nous l'avons dit déjà ici même: la première compétence du régisseur que l'on doit nommer à Kapuskasing, compétence essentielle, c'est de pouvoir communiquer avec ses administrés dans la langue de ceux-ci. Or, le plus grand nombre, l'immense majorité des agriculteurs ontariens et québécois qui dépendent de la ferme de Kapuskasing et qui ont affaire avec son régisseur sont des gens de langue française. Le nouveau régisseur devra donc pouvoir comprendre et parler, lire et écrire le français.

Il faut donc écrire, de partout aux ministres et aux députés d'Ottawa pour exiger que le nouveau régisseur de Kapuskasing ait la compétence linguistique qui lui est essentielle.

Emile BENOIST

M. Robert Lacour-Gaye aux Sciences sociales

Dans une quatrième conférence ce soir, à 8 h. 30, à l'Université de Montréal, Salle H4, le professeur parlera de l'épanouissement du XIIIe siècle.

Le XIIIe siècle constitue une des époques les plus glorieuses de l'histoire de la France. M. Lacour-Gaye expliquera à ses auditeurs comment était organisée la société d'alors, exposerà de quelle manière étaient répartis les Français dans les différentes catégories sociales et qu'elle était la nature de leurs activités respectives. Le conférencier cherchera surtout à analyser les principes dont cet édifice social était érigé et à montrer à l'aide de quelques méthodes fut réalisé un équilibre harmonieux dans le développement de la France d'alors.

Nouvelles de travail

Les occasions suivantes d'emploi ne sont qu'une liste partielle des situations offertes ici par le bureau local du Service national de Placement et, ailleurs au Canada, par le SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

POSITIONS pour HOMMES

275 OUEST, NOTRE-DAME

REPOUSSEURS DE METAL —

Aluminium — Cuivre — Airain — Hommes de première classe seulement — Positions permanentes — Salaire attrayant aux hommes qualifiés.

TOURNEURS (Bois) —

Pour plusieurs manufactures de meubles — Hommes d'expérience seulement — Préférence aux Anciens Combattants — Travail continu — Bon salaire.

MECANICIENS —

Entièrement expérimentés dans l'installation et l'entretien d'appareils frigorifiques — Doivent connaître les différentes marques — Age ou nationalité indifférents — Bon salaire pour hommes qualifiés.

HOMMES Requis à l'extérieur

Dans un article qu'il signe à la *Gazette du Nord*, hebdomadaire qui paraît à Amos, M. Joseph Duguay laisse entendre que le *Canadien National* fait circuler sur la ligne Senneterre-Amos-la Reine, ses wagons les plus vétustes et les plus inconfortables, véhicules qui seraient dignes de passer à un musée ferroviaire.

M. Duguay écrit, par exemple: «Aux requêtes de nos Chambres de Commerce et de nos autres corps publics, les autorités de cette institution d'Etat (le *Canadien National*) opposent l'état de guerre, l'après-guerre et toutes autres raisons plausibles ou moins valables. Eh bien! avant la guerre, le même état de choses existait en ce qui concerne la vétusté du matériel en usage et le service que nous trouvions à bord, on n'a jamais tenté de l'améliorer de façon appréciable. Ceci dénote que les propriétaires de notre musée roulant refusent de nous traiter sur le même pied que les habitants du reste du pays. En effet, en aucun endroit du Canada rencontre-t-on de pareilles conditions de matière ferroviaire. Si c'est pire ailleurs qu'ici, nous avons le droit de nous demander ce que cela peut être.»

Une chose sûre et certaine, et l'auteur de ces lignes en peut parler de connaissance personnelle, le service ferroviaire de l'Abitibi — côté Amos et la Reine et côté Rouyn-Noranda

Chaque bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi dans sa propre zone et dans les autres régions au Canada.

Si vous êtes aptes à remplir un des emplois ci-dessus, adressez-vous au plus proche bureau local du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Ministère fédéral du Travail

Humphrey Mitchell A. MacNamara

Ministre du Travail Sous-ministre

John Lewis formulera ses demandes demain

Une royauté sur chaque tonne de charbon minée — A la Général Motors — 750,000 ouvriers inactifs à cause des grèves

(Par la Canadian Press). — Voici la situation, telle qu'elle se présente au début de la semaine, sur le front ouvrier américain:

Charbon: John L. Lewis a demandé au comité de politique de l'United Mine Workers (A.F.L.) de préparer un contrat en vue de la conférence de demain qui aura lieu avec les opérateurs de charbon bitumineux. Le présent contrat expire le 1er avril et Lewis a déjà pris les mesures légales en vue d'appuyer ses demandes au moyen d'une grève.

Automobile: la grève de General Motors est à son cent onzième jour et rien n'en présage encore la fin.

Chantiers maritimes: les membres de la loge 68 des machinistes de San Francisco ont voté le retour au travail aux chantiers maritimes de la région de Bay. Cependant, le travail ne reprendra pas encore dans les ateliers du haut de la ville. Cette grève, faite par une union indépendante, a été qualifiée d'"illégal".

Chemins de fer: la grève des 1.600 employés de chemins de fer, qui devait débuter à six heures ce matin, a été ajournée en attendant la décision du comité d'enquête nommé par le président et qui doit commencer ses séances demain.

New-York, 11 (A.P.). — John L. Lewis a aujourd'hui ordonné à son comité de politique d'inscrire sur papier les demandes qu'il présentera aux opérateurs de charbon bitumineux qu'il rencontrera demain à Washington.

Les United Mine Workers de Lewis, affiliés à l'American Federation of Labor, représentent 400,000 employés de l'industrie du charbon mou. Si les négociations échouent d'ici le 1er avril prochain, date à laquelle le contrat actuel doit expirer, le chef unioniste a pris les mesures nécessaires en vue d'une grève.

L'une des principales demandes de Lewis sera une royauté sur chaque tonne de charbon minée, somme qui sera versée au fonds de bien-être et d'hospitalisation de l'union. On s'attend également à ce qu'il demande une semaine de travail plus courte, sans perte proportionnée de salaires. Cette deman-

L'affaire d'espionnage

Nouvelles accusations portées contre les quatre personnes

L'affaire d'espionnage

Mme Woikin a retiré son plaidoyer de culpabilité

Ottawa, 11 (C.P.). — Quatre personnes, accusées d'avoir dévolé des secrets d'Etat aux Russes, ont comparu aujourd'hui en Cour de police, pour apprendre qu'au moins deux nouvelles accusations seraient portées contre elles, en vertu de la loi des secrets officiels.

La nouvelle a été annoncée par Me Lee Kelley, C.R., procureur spécial de la Couronne, dans cette affaire d'espionnage. Me Kelley a dit que les nouvelles accusations, qui seront portées demain, le seront en vertu du paragraphe quatre de la loi, qui a trait aux personnes responsables, qui dévoilent des informations secrètes.

Les quatre accusés, le capitaine Gordon Lunan, 30 ans, Edward Mazzer, 29 ans, Kathleen Willsher, 40 ans, et Mme Emma Woikin, 25 ans, devront comparaître de nouveau, mercredi.

Ils ont comparu lundi dernier sous des accusations de conspiration, et d'avoir divulgué des secrets aux représentants soviétiques. M. Kelley a déclaré que les nouvelles accusations "seront peut-être plus sérieuses" que celles déjà portées.

Ottawa, 11 (C.P.). — M. Lee Kelley, représentant spécial de la Couronne dans l'affaire d'espionnage soviétique, a annoncé aujourd'hui,

Ouverture du procès d'Edsel Harris

Une foule considérable était massée ce matin dans la salle d'audience de la Cour du Banc du Roi pour assister à l'ouverture du procès du jeune Edsel Harris, 19 ans, accusé du meurtre de M. Aldéric Ledue, 83 ans, tué à coups de bâton de balle au camp le 15 novembre dernier.

Le tribunal est présidé par le juge Wilfrid Lazure et Me Irène Lagarde, C.R., occupe pour la poursuite, tandis que Me Jean Drapeau, assisté de Me Alexandre Chevalier, C.R., occupe en défense.

Le choix des douze jurés a pris environ une heure et demie et ensuite Me Lagarde a exposé les circonstances qui ont entouré la mort de M. Brodeur.

On sait qu'Edsel Harris a refusé à plusieurs reprises de témoigner à l'enquête préliminaire de sa compagne Liane Labelle, petite-fille de la victime, accusée de conspiration.

Ce matin la Cour a entendu M. Philippe-Albert Brodeur, agent spécial, fils de la victime; le Dr Ro-

Réunion du conseil supérieur du travail

Plusieurs amendements à la législation ouvrière de notre province

Québec, 11 (D.N.C.). — Vendredi les membres du Conseil supérieur du travail ont tenu une séance plénière sous la présidence de M. Anatole Desy. Après la lecture du rapport des activités de la commission permanente, le président a invité M. Antonio Barrette, ministre du Travail, à prendre la parole. M. Barrette a d'abord remercié les membres du conseil de la précieuse collaboration et il leur a déclaré que plusieurs amendements qu'ils avaient suggérés au cours de l'année seraient apportés à notre législation ouvrière. Le ministre d' Travail voit dans ce geste du gouvernement la preuve que les études et les consultations du conseil ont une portée pratique.

Les membres du conseil ont ensuite pris connaissance des amendements que le gouvernement doit apporter à la loi de la convention collective, à la loi du salaire minimum et à la loi des relations ouvrières. Il en fut ainsi du projet de refonte de la loi des différends ouvriers de Québec.

Au cours de son allocution, M. Antonio Barrette a aussi analysé les clauses du bill 22 amendé la loi des syndicats professionnels. Le ministre fit remarquer que M. Maurice Duplessis et les membres du cabinet avaient tenu compte des amendements suggérés en juillet dernier par le Conseil supérieur du travail.

M. E. Corbeil, représentant du Congrès canadien du travail, a été élu substitut à la commission permanente dans le groupe des travailleurs. Assistaient à la séance: MM. Anatole Desy, Joseph Matte, Emile Arbour, E. Beaudoin, J.-B. Arsenault, Alfred Charpentier, Gérard Picard, Emile Tellier, E. Corbeil, F.-M. Rochelleau, J.-R. Latte, Louis Daoust, C.-N. Moisan, H. McD. Sparks, J. A. Juneau, le R. P. G.-H. Lévesque, O.P.; MM. Lévesque, Gérard, C. Troitier, P.-H. Guimont, B. S. K. Keirstend, Gérard Tremblay, J. O'Connell-Maher, M. Deblais, Geo. M. Giroux, Fortunat Fortier, G. Lemonde, et Jean-Pierre Després, secrétaire du conseil.

Augmentations de salaires accordées

La compagnie Dominion Textile Ltd. annonce aujourd'hui que le Conseil régional du Travail en temps de guerre vient d'autoriser des augmentations de salaires en faveur d'un petit groupe de ses employés qui n'avaient pas encore été affectés par les récentes augmentations générales des gages au sein de la Compagnie. Le Conseil a accepté favorablement la requête présentée par la Compagnie, qui demandait l'autorisation de payer des salaires plus élevés avec effet rétroactif au 15 octobre de l'année dernière. Une contre-proposition, soumise par le local 102 des Ouvriers-Unis des Textiles d'Amérique, a été rejetée par le Conseil.

A la même occasion, la compagnie signale qu'elle a été notifiée par le Conseil régional du Travail en temps de guerre de l'approbation de son plan de payer une échelle de salaires horaires de 68 à 78 cents aux ouvriers de son atelier général d'outillage (machine shop) à Montréal. Cette décision permettra le rétablissement du principe d'un meilleur salaire pour une plus grande habileté, qui avait été en vigueur jusqu'à l'établissement d'un taux uniforme de 73 cents, il y a déjà quelque temps. Ce taux uniforme, signale la compagnie, avait pour effet de punir les bons ouvriers en leur imposant le même salaire que les ouvriers moins habiles. C'est la constatation que l'on avait faite sur les lieux. Le taux standard avait cependant l'appui des leaders des Ouvriers-Unis des Textiles d'Amérique.

A la même occasion, la compagnie signale qu'elle a été notifiée par le Conseil régional du Travail en temps de guerre de l'approbation de son plan de payer une échelle de salaires horaires de 68 à 78 cents aux ouvriers de son atelier général d'outillage (machine shop) à Montréal. Cette décision permettra le rétablissement du principe d'un meilleur salaire pour une plus grande habileté, qui avait été en vigueur jusqu'à l'établissement d'un taux uniforme de 73 cents, il y a déjà quelque temps. Ce taux uniforme, signale la compagnie, avait pour effet de punir les bons ouvriers en leur imposant le même salaire que les ouvriers moins habiles. C'est la constatation que l'on avait faite sur les lieux. Le taux standard avait cependant l'appui des leaders des Ouvriers-Unis des Textiles d'Amérique.

Canadiens décorés par le Luxembourg

Ottawa, 11 (C.P.). Le Grand Duché du Luxembourg vient d'accorder la médaille de la Couronne de Chêne à neuf militaires canadiens, lesquels étaient déjà tous décorés de la Croix de Guerre 1940-45 du Grand Duché de Luxembourg. Les récipiendaires sont les suivants:

Médaille Couronne de Chêne (or): Le sous-sergent Norval-C. Lee, R.C.A.S.C., Islington, Ont. — Médaille Couronne de Chêne (argent): Les sergents J.-W. Lightfoot, C.I.C., Regina; Charles-R. Pogue, Fenelon Falls, Ont.; D.-M. Shaw, C.I.C., Eaver Crossing, Alberta; J.-C. Whitehead, corps forestier canadien, Woodstock, N.B.; le lance-sergent W.-E. H. Warren, R.C.E.-Ingersoll, Ont.; le sergent G.-S. McLeod, R.C.E.M.E., Wilt Current, Sask.

Médaille Couronne de Chêne (bronze): Les soldats Joseph-Henri Edouard-Roger Martel, R.C.A.S.C., 1504 Aylwin, Montréal; J.-H. Tice, C.I.C., Norwich, Ont.

Un échec qui nous coûte \$24,002.12

La tentative de reconversion de la dette de Montréal, que le comité exécutif a abandonnée parce que les offres des financiers américains n'étaient pas assez élevées, a déjà coûté à la ville de Montréal \$24,002.12 en dépenses diverses.

Cela, évidemment, ne comprend pas les frais de la tenue d'une assemblée spéciale du conseil municipal, pour adopter le projet de règlement prévoyant le refinancement. Le comité exécutif a approuvé à une de ses séances régulières le compte des dépenses.

S. E. Mgr Antoine Roy à l'Oratoire

Ouverture de la neuvaïne à S. Joseph

La neuvaïne préparatoire à la fédération. Hier après-midi, le sermon à l'Oratoire. Son Exc. Mgr Marie-Antoine Roy, O.F.M., évêque d'Edmonton, a chanté une messe pontificale à 11 heures.

La prédication de la neuvaïne a été confiée à Mgr Ira Bourassa, curé de la cathédrale de Sherbrooke, et au R. P. Elie Gagné, O.P. Le R. P. Gagné prêchera tous les jours à la messe de 8 heures et, à l'exception des dimanches, à l'office de 3 h. Mgr Bourassa prêchera tous les soirs, à 8 h. 15, et à la messe pontificale le jour de la fête de saint Joseph.

Voici le programme de la neuvaïne: Tous les jours, excepté les dimanches, messe solennelle ou pontificale à 8 h. Les dimanches, messe pontificale à 11 heures. Ces messes sont célébrées à l'intention de ceux qui suivent la neuvaïne au sanctuaire ou dans leur foyer. A 3 h., prières, sermon, salut du Saint-Sacrement et bénédiction des malades. Hier après-midi, le sermon a été donné par M. Yvon Charron, P.S.S. Hier soir, à 8 h. 15, prédication par Mgr Ira Bourassa et salut du Saint-Sacrement. A chacun de ces offices, une chorale invitée pour la circonstance se charge du chant.

Ceux qui ne peuvent se rendre au sanctuaire, pourront suivre la neuvaïne en écoutant les émissions radio-phoniques transmises par le poste CKAC, à 7 h. 45 a.m., et à 6 h. 15 p.m. Les samedis et dimanches, cette dernière émission a lieu à 4 h. 55 p.m.

Mercredi, le 13, S. Exc. Mgr Anastase Forget, évêque de Saint-Jean-de-Québec, chantera une messe pontificale à 8 heures. Ceux qui ne peuvent venir au sanctuaire, pourront s'y rendre à l'heure indiquée. Ce jour-là, qui est spécialement consacré à saint Joseph.

Cette année marque le soixante-quatrième anniversaire de la proclamation du patronage de saint Joseph.

Visite d'adieu de Churchill à Truman

Washington, 11 (A.P.). — M. Winston Churchill devait rencontrer à 11h. 30 ce matin le président Truman à la Maison Blanche. Le sujet de leur entrevue n'a pas été dévoilé. C'était la première fois que les deux politiciens se rencontraient depuis leur réunion à Fulton, Missouri, la semaine dernière. Après son entrevue avec le président, M. Churchill était l'hôte d'honneur à un dîner que lui offraient à midi les représentants de la presse de Washington. Le secrétaire de presse de la Maison Blanche annonçait il y a quelques heures que le seul but de la rencontre Churchill-Truman était une visite d'adieu de M. Churchill, avant son départ pour la Grande-Bretagne.

M. Churchill doit en effet quitter Washington à la fin de la journée et se rendre à New-York. Il restera dans la métropole américaine encore quelques jours avant de prendre le chemin de l'Angleterre.

Le "Canada" paiera \$500 de dommages

Le Canada, quotidien de Montréal, a été condamné à \$500 de dommages et aux frais, pour avoir écrit un article "injurious" et "faux" contre M. J.-Honoré Desy, ancien candidat du Bloc Populaire Canadien dans Montréal-Mercier.

En juillet 1944, en pleine campagne électorale, le Canada a écrit une nouvelle voulant que M. Desy avait illégalement tenté de se faire inscrire sur les listes électorales de Montréal-Mercier et qu'il avait résisté à la révision de ces listes, commentant par là des actes criminels.

M. Desy a immédiatement intenté une action en libelle contre le Canada. La cause est instruite, il y a un quinzaine de jours, devant le juge Louis Lorange, qui a rendu jugement en fin de semaine.

M. Lorange donne raison à M. Desy et dit que l'article du Canada est "malicieux" et "qu'il a été écrit pour nuire à la réputation de M. Desy. Il a condamné le Canada à payer les dommages pécuniaires et à se rétracter.

Me Jean-Louis Dorais représentait le demandeur.

M. L.-B. Pearson nommé représentant du Canada

Ottawa, 11 (C.P.). — Le premier ministre King, annoncé aujourd'hui, que M. L. B. Pearson, ambassadeur canadien aux Etats-Unis, dirigera la délégation canadienne à la 4e assemblée de l'UNRRA, qui aura lieu le 15 mars prochain, à Atlantic City.

M. Pearson, représentant du Canada au conseil, sera accompagné de MM. R. G. Riddell, du ministère des affaires extérieures, M. W. Sharp, du ministère des Finances; J. N. Lewis, assistant de l'officier exécutif du bureau des vivres canadiens; et de M. J. R. Murray, de l'ambassade canadienne à Washington. M. Murray sera le secrétaire de la délégation.

M. Pearson a aussi été nommé représentant canadien du comité des nations unies, à l'UNRRA, comité constitué lors de la récente réunion de l'ONU, à Londres. Le comité se réunira à Atlantic City en même temps que le conseil de l'UNRRA.

Deux mois de prison

Léo Méthot, 19 ans, de Coteau Station, a été condamné à deux mois de prison ce matin, par le juge F. T. Enright, pour avoir été trouvé en possession d'outils de cambrioleur, sur la grande route près de la Cédre. Méthot est un récidiviste qui n'était sorti de prison que depuis le 16 février.

Le siège social de la banque mondiale

Conflit entre délégués américains et britanniques

Savannah, 11 (A.P.). — Il apparaît aujourd'hui qu'à l'occasion de la première séance du conseil d'administration du World Bank and Fund, des contestations s'élèveront entre les représentants britanniques et américains, sur la question du choix d'un siège social.

Le secrétaire-trésorier, M. Vinson, chef de la délégation américaine et président provisoire de la Conférence internationale de la monnaie, a déclaré aux journalistes qu'il espère avoir "quelque chose à dire" sur ce sujet après la réunion du conseil. Les représentants des Etats-Unis favorisent le choix de Washington, tandis que la Grande-Bretagne et le Canada mènent la campagne en faveur de l'établissement à New-York de cette institution financière.

Après que les délégués américains eurent émis leur préférence, au cours d'un caucus, pour un siège dans la capitale des Etats-Unis, les représentants de plusieurs autres pays ont manifesté le désir de se ranger à ce parti.

Les délégués britanniques s'opposent à "loger ces institutions jumelles à l'ombre du gouvernement et du Congrès américains". Ils défendent le point de vue que New-York, centre international de la finance et des affaires, est tout désigné. De leur côté, les Américains disent que ce dernier choix placerait le Fond et la Banque dans le voisinage trop immédiat des grosses entreprises bancaires, et qu'il faut préférer le voisinage du gouvernement américain, où plusieurs des plus importantes décisions devront en définitive être prises.

La réunion du conseil d'administration sera interdite aux journalistes, a déclaré M. Vinson, puisqu'il s'agit d'une réunion d'ordre confidentiel. La réunion du conseil d'administration de n'importe quelle autre banque". Cependant, il a promis de rencontrer les reporters immédiatement après l'assemblée.

Pierrette Alarie chez le maire

Mlle Pierrette Alarie, soprano de Montréal, récemment admise au Metropolitan Opera de New-York, a été reçue ce matin au bureau du maire de Montréal, M. Camilien Houde. Elle est dans la métropole canadienne en vue d'un concert qu'elle donnera au Plateau jeudi prochain. Elle était accompagnée de sa mère, Mme Juliette Alarie, et de M. Charles Goulet, acteur et musicien bien connu.

La victoire semble favoriser Peron

Buenos-Ayres, 11 (A.P.). — Les officiers d'élection commenceront aujourd'hui leur tâche de compiler les bulletins de votes de la province de Buenos-Ayres où les électeurs sont retournés aux polls hier afin de corriger de prétendues irrégularités survenues dans le vote du 24 février.

Les électeurs de vingt-cinq districts de la province de Tucuman ont également voté hier à cause des boîtes à scrutin qui avaient été perdues ou gaspillées. Cependant, ces bulletins ne seront pas comptés avant plusieurs jours.

La province de Buenos-Ayres contient plus de voteurs que toute autre.

Durant ce temps, les résultats des autres districts démontrent que le colonel Juan D. Peron est en avant comme l'indiquent les résultats de 198 à 72 contre le Dr Tamborini. Si Peron maintient cette avance, il sera élu en dépit des résultats qui pourront être affichés par les provinces de Buenos-Ayres et de Tucuman, car un candidat n'a besoin que de 189 votes électoraux pour être élu.

Sentences le 19

Peter Kalibaba, 27 ans, René Gauthier, 21 ans, et Harry Bellan, 30 ans, ont avoué leur culpabilité ce matin devant le juge F. T. Enright à l'accusation de cambriolage de \$365, en argent et en chèques dans un magasin sis à 763 ouest, rue Ste-Catherine.

Deux autres accusés ont avoué leur culpabilité à l'accusation d'un vol par effraction de \$1,800 chez M. Gaston Durand, 4626 rue Oxford. Il s'agit d'André Laurence, 24 ans, et de François Lefort, 19 ans, 1173, rue Sainte-Elisabeth.

Roland Lavigne, 18 ans, Raymond Héroux, 18 ans, et Marcel Dupras, 21 ans, se sont avoués coupables d'un vol avec effraction dans un garage et d'un vol de sacoches.

Robert Léonard, 36 ans, d'Ottawa, a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir obtenu sous de fausses représentations les sommes de \$39, et \$8.00.

Tous ces inculpés recevront leur sentence le 19 du courant.

Vol au marché St-Laurent

M. Henri Chartrand, commis au marché St-Laurent, 1187 Boulevard St-Laurent a rapporté à la police qu'entre 6 h. p.m. le 8 et 7 h. a.m., le 9 mars, quelqu'un est pénétré dans le marché par la rue St-Dominique et a visité à peu près tous les établissements de commerce dans l'édifice, volant à certains places et bouleversant tout ailleurs.

Aux états 6, 7, 8, 9, 10 et 11, dont Mme Lilly Olemann, 110 ave Willowdale est propriétaire, on a volé \$5.00 en argent.

Pour une ambassade canadienne auprès du Vatican

Requête adressée au premier ministre King, au ministre de la Justice St-Laurent et au secrétaire d'Etat, M. Paul Martin, par l'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce du Canada

L'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce du Canada, sous la signature de son président, M. Fernand de Haerne, adresse au premier ministre King, à MM. Louis St-Laurent et Paul Martin, respectivement ministre de la Justice et secrétaire d'Etat, la lettre suivante, au sujet de la création d'une ambassade canadienne auprès du Vatican:

Montréal, le 4 mars 1946.

Honorables ministres,

A sa séance du 15 novembre, le conseil central de l'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce du Canada a passé la résolution suivante:

"Qu'une requête soit adressée au Très Honorable Mackenzie King, au T. H. Louis St-Laurent, et à l'honorable Paul Martin, les priant de créer une ambassade canadienne auprès du Vatican".

C'est pour donner suite à cette résolution que je me permets, honorables ministres, d'attirer votre attention sur cette question d'importance nationale.

Tous se plaisent à reconnaître que le prestige du Canada est grand. Depuis qu'il est devenu nation "sui juris", il a affirmé sa personnalité dans tous les domaines de l'activité internationale; il a multiplié les missions commerciales, il a établi de nombreux ambassades, il a exercé une influence notable sur l'Organisation des Nations-Unies. La capitale fédérale a pour sa part reçu les représentants officiels de vingt nations.

Toutes ces initiatives sont à l'avantage des Canadiens, et nous nous félicitons de constater jusqu'à quel point la conscience nationale s'est développée.

Ne serait-ce pas le moment de songer maintenant à donner au Canada un représentant diplomatique auprès du Saint-Siège?

Le Canada est un pays chrétien; 43% de sa population est catholique. Il fait profession de sa foi dans les valeurs morales qu'il met au-dessus des valeurs d'ordre matériel. Le Canada, pourtant ne connaît pas officiellement le Saint-Siège, le chef hiérarchique de tous les catholiques, l'autorité morale dont le prestige est le moins contesté dans l'univers.

Cette absence du Canada au Vatican ne constitue-t-elle pas une étrange anomalie? Si nous sommes chrétiens et comptons parmi nos convictions une si forte proportion de catholiques, pourquoi ne pas l'affirmer par notre présence auprès de celui qui représente éminemment l'idéal de la chrétienté?

Les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, la Chine, la Hollande, la Belgique et trente-quatre autres nations jugent de leur devoir et de leurs intérêts de maintenir des représentants auprès du Pape.

Le Canada n'a-t-il pas des raisons pour le moins aussi pressantes d'y être personnellement représenté? Pourquoi ne pas donner au Saint-Père cette marque de respect, ce signe de haute considération? Il proclame à la face de l'univers les principes moraux dont nous sommes

Le cardinal Glennon inhumé demain

Défilé funèbre à travers les rues de Dublin

Dublin, 11 (A.P.). — La dépouille mortelle du cardinal John Glennon a été transportée aujourd'hui à travers les rues endeuillées de Dublin jusqu'au Hailews College. Là, un service funèbre sera chanté demain matin pour l'archevêque de Saint-Louis (Missouri), qui avait été élevé à la pourpre il y a moins de trois semaines.

Sous un vent violent, le cortège funèbre s'est avancé lentement le long du parcours d'un mille. Tandis qu'une fanfare jouait un air funèbre, la procession s'est rendue au collège où le cardinal était enterré. Le cortège était précédé d'un corps de police et d'un contingent de l'armée nationale de l'Eire. L'on remarquait dans le cortège plusieurs membres du corps diplomatique de la capitale, le président et Mme Sean-T. O'Kelly, le premier ministre Eamon de Valera ainsi que plusieurs membres de la Législature et plusieurs représentants de la ville.

Au cours de l'après-midi plus de 3,000 personnes ont défilé devant la dépouille mortelle, dont plusieurs membres du corps diplomatique. Le prêtre défunt était revêtu de ses habits cardinaux. A ses pieds était le chapeau que Sa Sainteté le Pape déposa sur la tête du cardinal Glennon le 21 février dernier.

Trois nouveaux cardinaux assisteront aux funérailles. Ce sont leurs Eminences les cardinaux McGuigan, de Toronto, et John Gilroy, d'Australie, ainsi que Bernard Griffin, de Westminster.

Butin remis

Napanee, Ont., 11 (C.P.). — Le juge J. B. Garvin, de Kingston, a remis des ordres aujourd'hui pour que l'on remette à la Banque Royale du Canada et la Banque Canadienne du Commerce près de \$350,000, en argent en bons qui avaient été volés au cours de trois cambriolages l'année dernière. Tout ce argent avait été gardé par la police provinciale. Il a été retrouvé lors de l'arrestation d'Ulysse Lauzon, Joseph Pelletier et Walter Koresky.

On sait que Lauzon et Pelletier ont

fiers de nos proclamer les champions. Donner une autorité encore plus grande à cette voix, en l'appuyant du prestige grandissant de notre nation, ne serait-ce pas mettre d'accord notre vie extérieure et notre vie intérieure.

On comprend trop bien, hélas! que la Russie soit absente du Vatican; que la Turquie se dérobe, cela aussi se conçoit. Mais le Canada, pourquoi n'est-il pas là? Il y a dans les autres nations et mortifiés les Canadiens eux-mêmes.

Tous savent bien qu'il y a au Canada, comme ailleurs, des intérêts mixtes (civil et religieux), dont la solution suppose un contact immédiat entre les autorités supérieures dans les domaines politique et religieux.

Tous savent également que depuis plusieurs années déjà, les Canadiens du culte catholique ont fondé des missions dans plusieurs pays; ils y ont bâti des églises, des institutions de bienfaisance, des écoles, etc. Ils y exposent leur liberté, même leur vie et souvent en danger.

N'est-il pas juste et normal que ces biens et ces libertés et ces vies soient protégés et défendus par des ententes concertées entre les principaux intéressés, en l'occurrence le Saint Père et le gouvernement canadien?

Combien de malentendus entre catholiques d'origine ethnique différente, combien de malaises sérieux pourraient être évités ou apaisés si le Souverain Pontife pouvait être officiellement renseigné sur le point de vue canadien en ces matières délicates?

Il ne suffit pas qu'il y ait auprès du Saint Siège une ambassade anglaise, à qui l'on confierait la défense de nos intérêts.

Nous avons une grande admiration pour les ambassades anglaises, et nous croyons qu'elles administreront fort bien leurs affaires. Mais voilà; les affaires canadiennes sont-elles les affaires de l'Angleterre? Dans les domaines commercial, économique et politique, nous ne l'admettons pas, puisque nous créons nos propres ambassades. Dans le domaine religieux, nous avons les mêmes raisons de croire que les intérêts canadiens ne sont bien défendus, que les affaires canadiennes ne sont bien comprises que par des officiers canadiens revêtus de l'autorité compétente.

C'est pourquoi, honorables ministres, nous sommes confiants qu'en vous rendant à cette requête, vous aurez nettement le sentiment de servir les intérêts réels de la nation; de donner satisfaction à la légitime fierté de tous les Canadiens; d'édifier sur une base morale la vraie grandeur du pays que nous voulons servir.

Veuillez croire, honorables ministres, à nos sentiments les plus distingués,

Fernand de HAERNE,

président de l'A.P.C.V.

écopé de 35 ans de pénitence chacun tandis que Koresky s'en est tiré avec 15 ans.

La Banque Royale du Canada, succursale de St-Jean, Ont., reprendra possession de \$333,400 en bons et \$439,411 en argent. Ce montant avait été retrouvé lorsque Lauzon et Koresky ont été arrêtés à Charlottetown, I.P.E., au mois de septembre dernier.

La Banque du Commerce reprendra possession de \$10,184.00 en argent et \$5,176.08 en bons retrouvés lors de l'arrestation de Pelletier et Léona Kelly à Winnipeg, \$4,772, trouvés à la résidence de Lauzon à Windsor et \$236.78 provenant d'effets appartenant à Pelletier.

Le magistrat a aussi émis trois ordres de \$1,000, chacun contre Koresky, Lauzon et Pelletier en faveur de la Banque Royale, succursale de Bath, la Banque du Commerce, succursales de Ayr et Port Perry.

Le R. P. Cyrille Poissant prélat domestique

Nous apprenons ici que le R. P. Cyrille Poissant, anciennement curé de la paroisse Saint-Georges de Kenkakee, dans le diocèse de Chicago, et présentement résident à la cathédrale Holy Name, à Chicago, a été élevé à la prélature domestique.

Cette nomination a été faite peu après l'arrivée de Rome, de Son Eminence le cardinal Stritch, récemment élevé au cardinalat.

J'ai cent ans!

par Henri BECHARD, S.J.

Opuscule superbement illustré qui raconte les joies et les peines, les travaux et les devoirs qui ont marqué l'existence de la mission St-François-Xavier, de Caughnawaga.

Opuscule de 80 pages.

Au comptoir: \$0.50

Par la poste: \$0.55

SERVICE DE LIBRAIRIE

DU "DEVOIR"



Rédactrice : Germaine BERNIER

Le médecin au foyer

Les cardiopathies ou les maladies cardiaques

Les cardiopathies ou maladies cardiaques sont au premier rang comme facteurs de décès. Elles causent plus de mortalité que le cancer, la tuberculose, la pneumonie ou toutes autres maladies.

Cette triste réputation découle du rôle physiologique du cœur et des répercussions pathologiques qu'il subit. Force motrice qui propulse le sang nourricier à travers le réseau artériel et veineux, le cœur est un moteur dont la somme d'énergie est énorme et constante, donc un moteur sans repos compensateur et soumis à la loi de l'usure.

Tous les heurts qui bouleversent l'existence d'un être humain ont une répercussion sur cet organe hypersensible: les chocs nerveux moraux, les traumatismes physiques, les maladies débilitantes et elles, surtout, qui ont une électricité spécifique pour la fibre ou les vaisseaux du cœur, ainsi le rhumatisme articulaire aigu, la syphilis, la diphtérie, l'artériosclérose.

Si nous voulons dresser un tableau des causes ou facteurs des cardiopathies, il faut d'abord énumérer les maladies électives du muscle cardiaque, puis connaître le retentissement pathologique des maladies chroniques sur le cœur: enfin, l'action de l'usure de la vie.

C'est l'enfance et la jeunesse qui ont le plus large tribut aux maladies électives; telles le rhumatisme articulaire aigu et la diphtérie, les maladies causent une endocardite avec lésions valvulaires. Ces lésions cardiaques, s'ils sont aigus, entraînent des complications graves: la menace d'une récidive ou de l'endocardite maligne, qui est fatale; ils atteignent rarement l'âge adulte.

La syphilis porte ses ravages sur la jeunesse et l'adulte; elle se traduit par les gros vaisseaux du cœur: l'aorte et les coronaires, avec des conséquences redoutables: formation d'un anévrysme ou dilatation d'un segment de l'aorte, et thrombose coronarienne, ou rétrécissement de la lumière des coronaires; qui sont les artères nourricières du cœur.

L'artériosclérose et l'athérome ont des phénomènes pathologiques de l'âge adulte et de la vieillesse. Ils provoquent un durcissement des artères, avec rétrécissement de leur calibre. L'apport de sang et l'oxygène au cœur devient insuffisant et la souffrance cardiaque s'aggrave par une douleur appelée angor.

Si l'obstruction des artères coronaires devient complète, par le processus de l'athérome ou par un spasme, nous avons alors la grande crise cardiaque, qui est la thrombose coronarienne. Si l'attaque n'a pas été fatale, la lésion peut se cicatriser, avec survie assez longue.

Presque toutes les maladies chroniques causent, tôt ou tard une insuffisance ou dégénérescence du muscle cardiaque: ceci s'explique par un processus toxique-infectieux ou des troubles métaboliques. Ainsi les néphrites ou maladies du rein, l'hypertension artérielle provoquent une hypertrophie, puis une dilatation du muscle cardiaque. Le diabète, l'anémie, l'obésité et les maladies du foie, surtout la cirrhose, sont des facteurs de dégénérescence de la fibre cardiaque.

Les affections pulmonaires telles que l'asthme, la bronchite chronique, l'emphysème et la tuberculose bronchiale causent une dilatation du cœur droit.

Nous avons vu que le cœur est un organe sans repos, soumis aux heurts de la vie. Cet organe, dont les pulsations ne cessent jamais, doit supporter les réactions violentes du siècle de la vapeur et de l'électricité, en attendant les commotions du siècle de l'atome. Graduellement, les fibres de la conductibilité intracardiaque sont lésées: le rythme devient troublé, puis le muscle cardiaque s'hypertrophie pour présenter les mêmes phénomènes d'ischémie, constatés dans l'athérome, et qui causent les crises angineuses.

Au nombre des surcharges, qui lésent le travail du cœur et ont des répercussions pathologiques, il faut mentionner les réactions émotionnelles et anxieuses; les exigences de

la vie moderne assaillies de concurrence effrénée et d'activités sociales tapageuses; les excès de tout genre: alcooliques, alimentaires et sexuels, le surmenage physique et la vie sédentaire qui entraîne l'obésité.

La vie de l'obésité, du préoccupé est semée de soubresauts, à caractère émotif, qui précipitent les battements cardiaques. Leurs moindres égarments ou peines développent un état de nervosité à caractère obsessionnel qui chasse le repos dérivatif et le sommeil réparateur. La tension nerveuse, chez ces sujets, entretient une hypersensibilité qui prédispose aux spasmes artériels, avec les phénomènes d'ischémie ou mauvaise irrigation du muscle cardiaque. Les anxieux se plaignent de palpitations et de douleurs angineuses: signe d'une atteinte cardiaque.

Les statistiques affirment que les morts subites imputées au cœur augmentent sans cesse. Il est indéniable que cet organe s'adapte mal aux violences du siècle. Les exigences du travail, fouteuses par la concurrence et alliées aux activités d'une vie sociale intense brisent l'harmonie du mode de vie des organes qui est fait de travail et de repos compensateur.

Dans une clinique donnée au Mont Sinai, le Dr Snapp nous avait énuméré les causes, qui, à son avis, expliquaient la fréquence des morts subites, dans la ville de New-York: le tabac, la crème, le travail intense et vos femmes. "Cette dernière cause avait fait sourire et demandait des explications". A l'encontre de l'Européenne qui crée un foyer, où le mari aime vivre après son travail, vos femmes, disait-il, semblent préférer une vie sociale active, avec programme de sorties à tous les soirs. Si, après un travail exténuant, le courage ou les forces lui manquent, quelques verres de whisky donnent un regain de vigueur, et c'est la soirée prolongée avec whisky et tabac. Ajoutez au fait que vous êtes les plus grands fumeurs de cigarettes, grands mangeurs de crème et travailleurs sous tension; voilà, à mon sens, les facteurs de cardiopathies et de morts subites par coronarite aiguë."

Les abus alimentaires, alcooliques et sexuels, avec les excès qu'ils entraînent, favorisent les dépôts d'athérome dans les coronaires.

Les abus de tabac déclenchent des crises d'angor dans un cœur déjà lésé car, si l'on supprime le tabac, on constate une atténuation de la fréquence des attaques.

Par surmenage physique, on entend un travail disproportionné aux capacités de résistance: heures trop longues chez un surmené, travail trop lourd chez un débile; ou encore, l'accumulation de fatigue sur un organe inapte ou vieilli prématurément. En exemple, je cite la course au tramway pour un vieillard, le port d'objets lourds pour celui dont le cœur souffre de l'usure du temps et les exercices violents pour celui qui n'a pas suivi un entraînement rationnel, tels le ski de compétition, les concours de tennis, de natation, etc.

La vie sédentaire, le manque d'exercices physiques sont aussi des facteurs qui prédisposent aux cardiopathies parce qu'ils entraînent l'obésité qui est une surcharge pour le cœur.

Voilà énumérées les causes qui favorisent les lésions cardiaques. Sans toujours entraîner une mort subite, ces lésions rendent le sujet impropre pour la tâche quotidienne, en attendant la grande crise d'asthénie.

Dr Edmond LAURENDEAU
(La Voix de la Charité).

La vie des institutrices enseignantes dans les campagnes, les luttas et les difficultés rencontrées dans la poursuite de leur tâche d'éducation, tels sont quelques-uns des aspects d'un problème d'ordre social exposés dans un documentaire de l'Office national du film: "Institutes rurales".

"Ménages d'après-guerre"

"Les ruptures sont aujourd'hui fréquentes, et non seulement ruptures de fiançailles, mais ruptures de mariage, divorces, séparations, ou simplement habitudes de vie à part. Les tribunaux civils en voient grossir le flot, et les plaignants et les plaignantes encombrant les cabinets de consultation, rebelles aux paroles conciliantes, aux conseils pacifiques. La guerre a créé un état de moeurs sans pitié, sans concessions mutuelles, sans douceur. Ceux qui ont été revenus supportent mal d'être contrariés: ils veulent être servis, comme des divinités domestiques. Beaucoup n'ont pas retrouvé avec plaisir leur foyer, dont ils avaient perdu l'habitude quotidienne. Ils ont entrevu, dans leur vie errante, d'autres milieux, souvent non meilleurs, mais différents, et que le souvenir, parfois aussi dangereux que le désir, couvre de ses mirages. Un officier, familier avec ses hommes, nous citait un jour le mot de l'un de ses soldats qui revenait de permission et à qui il demandait, s'informant de la santé qui lui était chère: — Comment avez-vous trouvé votre femme? — Laid, répliqua l'autre. Il ne l'avait pas remarqué auparavant. A force de rouler d'un pays à l'autre, les hommes ont observé, comparé, jugé. Ils sont revenus avec un bagage plus lourd, et à la lassitude, la fatigue physique est venue s'ajouter une sorte d'inquiétude intellectuelle et morale."

"De son côté, la femme n'est plus la même. Celle qui est restée au foyer a dû gouverner seule. La charge a été lourde et l'a fait plier au début. Elle s'y est dressée par un effort admirable. Combien de cultivateurs et de commerçants ont été surpris, au retour, de constater qu'ils avaient été remplacés par leur femme, et que la maison n'en avait pas souffert! Mais cette autorité qu'elle a exercée, elle s'y est attachée, elle y tient, elle aura grand peine à y renoncer. Elle aussi, elle a réfléchi, observé, comparé. En somme, l'homme s'était donné comme un être supérieur, seul capable de conduire les affaires extérieures et l'écartant jalousement de son domaine. Si elle avait pu le suppléer, elle avait cessé de le croire indispensable, cessé d'admettre sa supériorité dans la vie. Il y avait maintenant deux maîtres au logis, et partant il n'y avait plus que des conflits d'autorité."

"Mais toutes les femmes n'étaient pas restées au foyer. Beaucoup avaient cherché ailleurs, les uns leur gagne-pain, les autres une occupation qui correspondait à leur appétit de dévouement et qui, en même temps, les contraignait à se distraire de leurs ongles personnels. L'usine et l'hôpital en recrutent ainsi un grand nombre. L'ouvrière d'usine, bien rétribuée, arrange son existence et s'est accommodée de sa liberté hors des heures de travail; elle se soucie peu de la perdre. L'infirmière, hors de la discipline de l'hôpital, a pris tout pareillement l'habitude de n'appartenir qu'à sa seule volonté. Elle entend sortir, rentrer, aller, venir, sans donner d'explications. La confiance lui est due après tant d'années de services. Le résultat est que chacun a tiré de son côté. La vie commune, la véritable vie du foyer, en a grandement souffert. Et même hors des cas de divorce et de séparation, combien ne remarque-t-on pas de ces ménages disposés à toujours invoquer, pour vivre à part, des obligations professionnelles, la difficulté de trouver un appartement, la nécessité de fréquentes absences; ou Madame s'abrite derrière des complications domestiques, la santé des enfants, etc."

Quel tableau d'actualité, n'est-ce pas? Pourtant il date de vingt-six ans!

Ces notes, en effet, sont tirées de la préface d'un recueil de nouvelles par Henry Bordeaux, et écrites après la Grande Guerre I et intitulée: Ménages d'après-guerre. Comme l'histoire se répète assez souvent pour ne pas dire toujours, même si la technique de la guerre change, les problèmes qu'elle laisse après elle, dès qu'ils touchent à l'humain, c'est-à-dire aux coeurs, aux esprits, aux âmes, ces problèmes se ressemblent tous, et ce ne sont pas, ni les progrès scientifiques ni les mesures économiques qui les résolvent, mais l'entière bonne volonté de chacun, et quand il n'y a plus d'amour, une même foi, un même but, comme dit Bordeaux. Mais pour cela, il faut que les esprits et les consciences soient encore en bonne santé, aient encore leur équilibre normal. Ce qui n'est pas général à l'heure actuelle."

Ménages d'après-guerre, voilà un livre d'actualité qui ferait réfléchir bien des lecteurs, même s'ils n'ont pas porté l'uniforme et qui soutiendrait fièrement l'honneur de la réimpression. Nos petits maîtres et nos grands critiques ont beau tancer Bordeaux et se moquer de ses derniers romans, cela ne lui enlève ni ses qualités de psychologue ni la richesse si nuancée de son style, que les lecteurs capables de les apprécier retrouveraient dans cet ouvrage.

Germaine BERNIER

Hôpital Général de Verdun

Voici un extrait des statistiques de l'Hôpital Général de Verdun, consacré au Christ-Roi, pour l'année 1945:

Malades enregistrés au cours de l'année: 15196.

Malades hospitalisés 7960
Patients externes au service d'électro-radiologie et du laboratoire 3891
Patients traités au dispensaire 3345

MALADES SORTIS:
Hommes 1239
Femmes 4015
Garçons 1344
Filles 1155

CLASSIFICATION DES SERVICES:
Chirurgie 2961
Médecine 610
Pédiatrie 218
Obstétrique 1556
Nouveaux-nés 1515
O.R.L.O. 604
Urologie 289

MOUVEMENT DES MALADES:
Guéris 7021
Améliorés 350
Non-améliorés 19
Pour diagnostic 201
Décédés 162

Jours d'hospitalisation 7553
Séjour moyen 12
Pourcentage des lits occupés 98
Taux de la mortalité par rapport aux malades sortis 2.69

SERVICE DE CHIRURGIE:
Interventions chirurgicales: majeures et mineures 4208
Prescriptions servies à la pharmacie 30412
SERVICE D'ELECTRO-RADIOLOGIE:

Radiographies, radioscopies, traitements 9563

LABORATOIRE:

Analyses chimiques 20152

Examens bactériologiques et cytologiques 4495

Examens sérologiques 7768

Examens anatomo-pathologiques 3200

35616

BANQUE DE SANG

Donneurs 437

Transfusions 495

DISPENSARE:

Patients traités 3346

Pansements et traitements 18033

Consultations 13133

Prescriptions remplies 4115

L'Hôpital Général de Verdun a été fondé en 1932. Il a une capacité actuelle de 270 lits. Des travaux d'agrandissement sont maintenant en cours et le nombre de lits pour les malades sera porté à 500. L'hôpital aura aussi son école de gardes-malades. Le Bureau médical est formé de 40 médecins.

M. l'abbé Lussier à l'Ecole des Parents

M. l'abbé Irénée Lussier, directeur ecclésiastique de l'Ecole des parents du Québec, conféreront justement réputer, parlera mercredi le 12 mars, à 8 h. 30, du soir, en la salle St-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, sur la "crise de l'autorité".

Cette conférence sera la première d'une série de quatre causeries-forum sur l'adolescence. La deuxième qui s'intitule "la crise du cœur" aura lieu le 27 mars. Dans un troisième, le 10 avril, M. l'abbé Lussier traitera des "conflits monétaires". Et enfin le 24 avril, en dernière de cette série: "la crise religieuse".

La question si grave de l'adolescence ne laissera sans doute pas indifférents ceux qui s'intéressent à l'éducation de l'enfant.

A l'Institut Familial

La maîtrise de soi et des autres

L'inconduite avant le mariage prépare-t-elle des ménages heureux? — Les parents doivent savoir se contrôler eux-mêmes pour enseigner aux enfants à se maîtriser

C'est avec plaisir que les élèves des cours du mardi de l'Institut Familial se sont retrouvés dans l'amphithéâtre des Ecoles Ménagères Provinciales, rue Berri.

Au cours de 8h, le R. P. Edouard Martineau, C.S.V., a jeté des lumières sur un problème toujours d'actualité: "L'inconduite avant le mariage prépare-t-elle la bonne entente au foyer?" Par inconduite, il faut entendre tout ce qui est contraire à la loi morale, toutes les libertés que se permettent un grand nombre de jeunes et qui ne sont permises que dans le mariage. Par bonne entente conjugale, il faut entendre l'union parfaite des esprits et des coeurs qui conduit à la perfection que Dieu a rendue possible pour tous. Trois graves conséquences découlent de l'inconduite des jeunes durant les fréquentations.

Elle empêche d'abord les futurs époux de se familiariser avec la juste notion de l'amour conjugal. Celui-ci est avant tout l'union de deux âmes, des coeurs et des esprits, et non pas uniquement l'union des corps. L'amour conjugal véritable est l'union de deux âmes, la participation de la présence du Christ dans une âme avec la présence du Christ dans l'autre âme. Toute l'activité que nous avons à manifester devient un moyen de rendre plus fort l'amour au fond de nos âmes. Le jeune homme, la jeune fille qui se sont mariés conduits avant le mariage, qui ont abusé de l'amour, sont-ils prêts à comprendre ainsi le mariage, ne l'envisagent-ils pas plutôt comme une satisfaction des sens? Et, à ce compte, combien de temps durera la bonne entente au foyer si toutefois ils ont la chance de la connaître? Malheureusement, une bonne partie de ce qu'on voit, lit ou entend sur le mariage, tend à faire oublier que la bonne entente ne se prépare pas par l'inconduite. Certes, la satisfaction des sens est voulue par Dieu dans le mariage, mais elle est un moyen d'arriver à l'union des esprits et des coeurs. L'union qui existe entre Dieu et l'Eglise, entre Dieu et nos âmes, entre les personnes de la Sainte-Trinité.

Une deuxième conséquence de l'inconduite avant le mariage, c'est qu'elle développe l'égoïsme chez l'homme. La jeune fille qui n'aide pas son mari à se contrôler, à maîtriser ses passions, qui a pour de la froissure en l'obligeant à être réservé, se prépare un avenir des plus malheureux. Les fréquentations qui sont pour les jeunes gens le moyen par excellence de se connaître et de se perfectionner, deviennent alors pour l'homme un moyen de satisfaire ses sens.

Enfin, tous ces manquements aux grâces qui sont accordées durant les fréquentations, tout ce laisser-aller dans la conduite des jeunes gens prouvent qu'ils laisseront, facilement aller la grâce sacramentelle attachée au mariage. Et qu'est-ce qu'on peut faire sans la grâce de Dieu?

Si donc, on veut être heureux en ménage, que l'on pratique la maîtrise de soi durant les fréquentations; que celles-ci soient auréolées de pureté.

La volonté de l'enfant

Le docteur J.-A. Marcotte donne ensuite le deuxième cours: "Comment rendre l'enfant maître de soi?" Qu'entend-on par maîtrise de soi? Est-ce simplement l'absence de paroles et d'actes réprouvés chez l'enfant par les parents et les maîtres? Est-ce l'absence de toute manifestation de colère? ou est-ce plutôt le contrôle de ses instincts, la faculté de garder la possession de soi, de se conduire selon les règles reconnues par les adultes? Les deux premières définitions apportent certainement des résultats aux éducateurs qui veulent des enfants dociles, mais cette maîtrise n'empêche que pour un temps, certains actes ou paroles que l'enfant réprime parce qu'il a peur ou parce qu'il est assez fin pour savoir qu'il n'en retirera pas profit. Quant à la troisième définition, c'est celle de la répression saine. C'est le résultat qui procure le plus de satisfaction à l'enfant qui aime assez ses parents pour sacrifier ses instincts à leurs désirs. Cette maîtrise de soi tend au développement d'une personnalité solide chez l'enfant. Et cette répression, loin de nuire en certains points à sa santé, favorise son développement intégral, lui permet une juste utilisation de ses forces. Le rôle des parents est de veiller à ce que les enfants ne ressentent pas un choc trop grand au contact des exigences des gens et

EATON

Heures d'affaires du lundi au vendredi: 9 h. 30 à 5 h. 30. Nous fermons à 1 heure le samedi.



LIFE STRIDE

comme sur des ailes

Choix de la femme à la page. Souliers élégants et de qualité. Nouveaux modèles pour votre garde-robe printanière, tous plus ou moins découpés selon la mode. Semelles plate-forme légères comme des ailes. 8.75

Pointures 4 à 9. Largeurs AAA à B.

Escarpin à talon haut, lanière au talon, sans pointe. Veau brun ou rouge.

Chaussures, au deuxième

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

des choses. Ils doivent expliquer aux enfants pourquoi il leur faut agir de telle et telle façon.

Pour apprendre à l'enfant à se rendre maître de soi, il faut avoir certaines notions de psychologie et connaître les besoins fondamentaux de l'enfant. Celui-ci, le tout jeune, il y a surtout des besoins physiologiques: la faim, la soif, l'élimination, une température modérée, le repos. Les parents doivent être fidèles à répondre à ces besoins de leurs enfants et éviter ainsi les crises inutiles chez les tout petits. L'enfant a aussi besoin d'attention, de sécurité. Il a besoin de sentir qu'il est aimé, qu'il est le bienvenu au foyer. L'enfant ne raisonne pas, mais son affectivité l'avertit de la situation dans laquelle il vit. L'enfant éprouve aussi un besoin de conformité. Il imite l'adulte, d'où nécessité pour les parents de contenir leurs émotions. L'enfant perd souvent la maîtrise de soi parce qu'il n'a pas été habitué à voir ses parents se dominer. L'enfant a également droit qu'on le traite selon son caractère propre. La comparaison entre les enfants est dangereuse, ils ont surtout besoin d'être compris.

Le docteur énumère ensuite des conditions défavorables qui mènent à la colère: agressivité des parents, sévérité exagérée, injustice, ridicule, comparaison, abandon des enfants à eux-mêmes, peur et insécurité, menaces de châtiements corporels, jalousie de l'enfant causée par le comportement des parents. Il y a aussi des conditions physiques qui inclinent à la colère: excès de fatigue dans le jeu ou le travail, conditions d'habitation, excitabilités qui viennent de maladies de peau, irritabilité qui est d'autant plus accentuée qu'ils ont sous les yeux des crises de colère.

En somme, si l'on veut aider l'enfant à contrôler ses instincts, et à se posséder lui-même, il faut qu'il se sente accepté et entouré de beaucoup d'affection.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Ligue pour les droits de la femme

Constantin le succès remporté par le déjeuner de la Ligue pour les droits de la femme au Windsor, il y a quelque temps, alors que Mme Jacques Perrault parlait des amendements à apporter au code civil, relativement au statut de la femme mariée dans le Québec, le public anglais a réclamé une entreprise du même genre, et c'est pour se rendre à cette demande que la Ligue a organisé un second déjeuner qui comme le premier aura lieu dans la salle York de l'hôtel Windsor, samedi, le 16 mars, à 12 h. 30.

Le conférencier sera M. P. R. Scott, professeur de droit civil de l'Université McGill, qui parlera des amendements proposés au code civil pour abolir l'incapacité juridique de la femme mariée dans la province de Québec.

Cette conférence qui sera donnée en anglais aura lieu à l'issue d'un déjeuner

CEUX QUI SOUFFRENT

Tous ceux qui sont malades et qui souffrent verront à l'horizon un brillant rayon d'espoir en lisant

LA SANTE POUR TOUS

par

L'ALIMENTATION RATIONNELLE

(système du Dr Rochné)

En vente dans toutes les bonnes librairies

\$2.00 par la poste, \$2.10

LES ETUDES DE LA NATURE HUMAINE, Enr.

8, rue Dickson

Québec

A Votre Enfant Atteint de Bronchite

Apportez ce merveilleux soulagement des quintes de toux, de la congestion et de l'irritation des bronches

L'action pénétrante-stimulante spéciale va profondément à la source du mal



Le VapoRub réchauffant, adoucissant, est le plus connu des remèdes des familles que vous puissiez employer pour soulager les souffrances de la bronchite. Frictionnez-en bien la gorge, la poitrine et le dos, au coucher. Son action pénétrante-stimulante spéciale agit immédiatement et continue à agir pendant des heures—en apportant un merveilleux soulagement des souffrances, et en amenant en même temps un sommeil réparateur. Essayez-en ce soir!

VICKS VAPORUB

qui est ouvert au public, hommes et femmes. Pour se procurer ses billets, on communiquera avec Mme Georges Garnier, de la rue Roslyn.

Le caractère de la femme

Les auditeurs des cours de l'Institut familial ont entendu mardi soir dernier un cours très intéressant sur les défauts de caractère de l'homme. Mardi, 12 mars, ce sera le tour des défauts de caractère de la femme. Ce cours sera donné par Mme Thomas-Léon Tremblay, vice-présidente de l'Institut familial. A 9 h., le Dr J. E. A. Marcotte donnera un second cours qui portera cette fois sur le sujet suivant: Comment rendre l'enfant franc. Bienvenue à tous, à l'amphithéâtre des Ecoles ménagères provinciales, 3420 rue Berri, angle Sherbrooke, à 8 h. précises.

Association Jeanne-Mance

L'assemblée mensuelle de l'Association Jeanne-Mance aura lieu mercredi, 13 mars, à 8 h. 15 du soir, dans la salle des conférences des infirmières. Une séance musicale est au programme et les travaux seront présentés par quatre infirmières diplômées de l'Hôtel-Dieu.

Conférence-concert

Le R. P. Guy Laramée et Paul Doyon au Gesù

L'Institut Familial présentera mercredi, 13 mars, à 8 h. 30, à la salle du Gesù, le R. P. Guy Laramée, S.J., ancien aumônier militaire, dans une conférence intitulée: "Le retour du militaire au foyer". M. Paul Doyon, pianiste, exécutera quelques pièces de son répertoire.

Vente des billets: contrôle du Gesù, La. 4453 et Centre familial, 3425, rue Saint-Denis, La. 2205.

FEMMES! JEUNES FILLES! Souffrez-vous de PÉRIODES DOULOUREUSES?

Essayez ce Remède efficace

Des milliers de femmes en ont bénéficié!

Si vous souffrez de crampes, avec migraine, mal de dos, et vous sentez nerveuses, agitées, irritables lors de vos périodes mensuelles, essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour soulager de tels symptômes.

Le Composé de Pinkham FAIT PLUS que soulager ces douleurs mensuelles. Il aide aussi à diminuer la sensation de fatigue, de faiblesse, de nervosité, qui les accompagne.

Le Composé de Pinkham est un des médicaments les mieux connus et les plus efficaces en son genre.

Plus de 100 Millions de bouteilles vendues — il DOIT être satisfaisant!

Si vous avez besoin d'une telle aide, nous vous engageons à essayer sérieusement le Composé de Pinkham. Des milliers de femmes en ont bénéficié. Vous aussi, serez contentes des résultats.

COMPOSÉ VÉGÉTAL
Lydia E. Pinkham's



Lundi 11 mars 1946

CBF, 12 h. 35 p.m. Réveil rural. — Con-
sils de la semaine de M. Georges Maheu,
directeur du Service des recherches au mi-
nistère provincial de l'Agriculture.

CBF, 1 h. 45 p.m. Le quart d'heure des
virtueuses. James Melton, ténor.

CBF, 3 h. 30 p.m. Les chefs-d'œuvre de
la musique. Quatuor à cordes (posthume)
dit de la mort de la jeune fille, de
Franz Schubert. Ce quatuor de Schubert
est le 14e par ordre chronologique, com-
posé en 1828, il ne fut créé qu'en 1833,
cinq ans après la mort de Schubert.

CBF, 4 h. 30 p.m. Radio-College: les lois
de la nature. Les médicaments organiques.
Conférencier M. Léon Lortie. 4 h. 45. His-
toire des sciences et de leurs applications.
William Thomson (lord Kelvin, 1824-1907).

Un continué de Faraday. Conférencier,
M. Louis Bourgois. 5 h. Aventures scien-
tifiques. L'électricité à l'œuvre sur
le papier. Collaboration de MM. Louis
Bourgois et Léon Lortie.

CBF, 8 h. p.m. Jacques Gérard, ténor,
du Metropolitan Opera, a été invité à pren-
dre part au concert de l'Heure Northern
Electric.

Paul Scherman, qui dirigera, a préparé
un programme d'orchestre fait de classi-
que et de semi-classique.

Jacques Gérard chantera l'air de La
Pleur, de Carmen, et la Sérénade de
l'opérette Student Prince, de S. Rom-
berg.

CBF, 10 h. 15 p.m. Initiation au droit
civil, Me Roch Brunet, N.P.: la femme.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	11.30 Orchestre.	11.00 Nouvelles.
6.00 Yvan l'Intépride.	12.00 Nouvelles.	11.15 Jazz.
6.15 Radio-journal.	12.05 Fin des émissions.	12.00 Nouvelles et jazz.
6.25 Sport.		12.55 Fin de l'émission.
6.30 Revue de l'actualité.	CKAC-730 kilocycles	
6.45 Causette P.O.C.F.	6.00 Jos. Fioche.	
6.50 Intermède.	6.15 Musique sud-améri- caine.	
7.00 Un homme et son pé- ché.	6.30 Variétés musicales.	
7.15 Métropole.	6.35 Forum des sports.	
7.30 Soirée canadienne.	6.40 La pièce du jour.	
7.45 Planète du commando.	6.45 Chanson.	
8.00 Northern Electric.	6.50 Musique-Hall.	
8.30 Choe d'été.	7.00 Moi l'ai dit ça?	
9.00 Zora Nelson, violon- celliste.	7.05 Hollywood au micro.	
9.30 Qui suis-je?	7.10 Concert Latine.	
10.00 Radio-journal.	7.15 Choe de concert. Kraft.	
10.15 Initiation au droit civil.	7.20 Choe de temps.	
10.30 Les chefs-d'œuvre du piano, Paul Bailly.	7.25 Radio-Studio Lux.	
11.00 Jazz.	10.00 Artistes de l'écran.	
11.20 Nouvelles.	10.05 Germaine Janelle. or- chestre.	
11.30 Orchestre.	10.10 Nouvelles.	
11.50 Fin des émissions.	10.15 Vox Populi.	
	10.20 Les sports.	
	11.15 Janelle Davis. chant.	
	11.30 Chant. Eileen Farrell.	
	12.00 Nouvelles.	
	12.05 Night time on the trail.	
	12.30 Orchestre.	
	12.50 Nouvelles et fin des émissions.	
CBF-940 kilocycles	CFPC-550 kilocycles	
6.00 Programme musical.	6.00 Le crieur.	
6.15 Radio-journal.	6.15 C.F.P.C. ce soir.	
6.25 Chronique sportive.	6.30 Sports.	
6.30 Sérenade.	6.35 Radio-Tinney.	
6.45 Nouvelles et commen- taires de la B.B.C.	6.40 Chansons populaires.	
7.00 Mlle McEwan, chan- teuse.	7.15 Lum et Abner.	
7.30 Oscar Peterson. pian- iste.	7.20 Oncle Troy.	
7.45 Causette en anglais.	7.25 Choe de piano.	
8.00 Cavalcade.	7.30 En avant, Canada.	
8.30 Forum agricole.	8.00 The Pat Man.	
9.00 Zora Nelson, violon- celliste.	8.05 Criminalité.	
9.30 "Anything goes".	8.10 Information S.V.P.	
10.00 Radio-journal.	8.15 Contes d'horreur.	
10.15 Revue de l'actualité.	8.20 Contes d'horreur.	
10.30 Les chefs-d'œuvre du piano, Paul Doyon.	10.00 Contes d'horreur.	
11.00 Musique des Prairies.	10.05 Musique à la mode.	
	10.10 Nouvelles.	

Mardi, 12 mars 1946

CBF, 12 h. 35 p.m. Réveil rural: Récital
de Mlle Camille Bernard.

CBF, 1 h. 45 p.m. Le quart d'heure des
virtueuses: Alfred Cortot, pianiste.

CBF, 3 h. 30 p.m. Les chefs d'œuvre de
la musique. — Symphonie n° 3 en mi bé-
mol majeur (Rhenan), Schumann.

CBF, 4 h. 30 p.m. Radio-College: Deux

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	CKAC-730 kilocycles	3.45 Gospel singer.
7.20 Ouverture.	6.25 Ouverture, nouvelles, température, pronostics.	6.00 Sérenade.
7.30 Nouvelles.	6.30 Réveil provincial.	6.15 Nouvelles.
8.00 Radio-journal.	7.00 L'écho des prairies.	6.25 Ce soir.
8.15 Élévation.	7.20 Pot pourri matinal.	6.30 Sport.
8.30 Mélodies.	7.35 Les White à l'orgue.	6.45 Cal Tinney.
9.00 Nouvelles.	7.39 Orgue.	7.00 Chansons populaires.
9.05 Pot-pourri.	7.45 Intermède musical.	7.15 Lum et Abner.
9.30 Les chansons que vous aimez.	7.50 L'Oratoire.	7.20 Oncle Troy.
9.45 Musique.	8.00 Nouvelles.	7.25 Choe de piano.
10.00 Sur nos ondes.	8.10 Chansons de Louise.	7.30 En avant, Canada.
10.15 Bon appétit.	8.15 Bulletin des sports.	8.00 The Pat Man.
10.30 Vie de famille.	8.20 Déjeuner.	8.05 Criminalité.
10.45 Le quart d'heure de détente.	8.30 Quintette.	8.10 Information S.V.P.
11.00 Grand Soeur.	8.35 Déjeuner musical.	8.15 Contes d'horreur.
11.15 La météo. Rancourt.	9.00 Nouvelles mondiales.	8.20 Contes d'horreur.
11.30 Joyeux Troubadours.	9.10 Le rythme de la valse.	10.00 Contes d'horreur.
11.45 Jeunesse dorée.	9.15 Sals-tambores.	10.05 Musique à la mode.
12.00 Nouvelles de la B.B.C.	9.20 Météo-vedette.	10.10 Nouvelles.
12.15 Réveil rural.	9.25 La caravane du rire.	10.15 Jazz.
12.30 Signal-horloge.	9.30 Radio-variétés.	10.20 Nouvelles.
12.45 Rue principale.	9.35 Chansons.	10.25 Fin de l'émission.
13.00 Radio-journal.	9.40 Choe de la soirée.	
13.15 Disques préférés.	9.45 Choe de la soirée.	
13.30 Vers le soleil.	10.00 Accordéon.	
13.45 Virtuose.	10.05 Forum agricole.	
2.00 Valse.	10.10 Grande Soeur.	
2.15 Intermède.	10.15 Histoire d'amour.	
2.30 Radio-Parents.	1.00 Musique de cinéma.	
3.00 Les Amis de l'art.	1.05 Révision musicale.	
3.30 Choe d'œuvre.	1.30 Carnet de la ménagère.	
4.00 Radio-College.	1.45 Météo-vedette.	
4.15 Radio-College.	2.15 Récital de violoncelle.	
4.30 Bourne.	2.30 St-Antoine et les ma- lades.	
4.45 En parcourant l'horai- re.	2.35 Chansons de Holly- wood.	
6.00 Yvan l'Intépride.	3.00 La discothèque.	
6.15 Radio-journal.	4.00 Élévation sociale.	
6.25 Sport.	4.20 Orchestre de concert.	
6.30 La revue de l'actualité.	4.30 Variétés.	
6.45 Au coin du feu.	4.45 Les nouvelles.	
7.00 Un homme et son pé- ché.	5.00 Mélodies 33.	
7.15 Métropole.	5.15 Pierre et Pierrette.	
7.30 Ceux qui reviennent.	5.30 La Rue principale.	
8.00 Secrets du Dr Mor- gan.	5.45 Madeleine et Pierre.	
8.30 Mlle d'or.	6.00 Jos. Fioche.	
9.00 Orch. symphonique de Toronto.	6.15 Musique sud-améri- caine.	
10.00 Radio-journal.	6.30 L'art dentaire.	
10.15 Causette de M. P. Daviaut.	6.35 Musique sud-améri- caine.	
10.30 Airs populaires.	6.40 La pièce du jour.	
11.00 Jazz.	6.45 Nouvelles.	
11.20 Nouvelles.	6.50 Variétés musicales.	
11.30 Orchestre.	6.55 Forum des sports.	
12.00 Nouvelles et fin de l'émission.	7.00 Musique-Hall.	
	7.05 Originalités instru- mentales.	
	7.10 Nouvelles.	
	7.15 Les vedettes.	
	7.20 Théâtre de Romance.	
	7.25 Choe de temps.	
	7.30 En chantant dans le vivoir.	
	7.35 Récital de piano.	
	7.40 Janelle.	
	7.45 Dany O'Neill.	
	7.50 Nouvelles.	
	7.55 Buffalo présente.	
	8.00 Orchestre.	
	8.05 Fin des émissions.	
CBF-940 kilocycles	CFPC-550 kilocycles	
7.20 Ouverture.	7.00 Nouvelles.	
7.30 Nouvelles.	7.15 Quintette.	
8.00 Radio-journal.	7.30 Nouvelles.	
8.15 Prière.	7.45 Musique.	
8.30 Marches.	7.55 Fitzgerald.	
9.00 Radio-journal.	8.10 Déjeuner.	
9.05 Honeycomb. N. Y.	8.20 Pot of the Morning.	
9.10 Musique classique.	8.25 Déjeuner.	
9.15 Musique en travail- lant.	8.30 Déjeuner.	
10.00 Émission éducative.	8.35 Beautiful Life.	
10.10 Ethelwyn Hobbes.	10.05 Spotlight on Holly- wood.	
10.35 Intermède de piano.	10.10 Wood.	
10.45 Curry, Burton.	10.15 Listening Post.	
11.00 Oeuvre bénéficiaire.	11.00 Tello Test Quiz.	
11.15 Les maîtres de la mu- sique.	11.15 Pour les dames.	
11.30 Bolshoi's wife.	11.20 Nouvelles.	
11.45 Stories from life.	11.25 Tello Test Quiz.	
12.00 Nouvelles de BBC.	11.30 Pour les dames.	
12.15 Road of life.	11.35 Nouvelles.	
12.30 Produits de la ferme.	11.40 Tello Test Quiz.	
12.45 Signal-horloge.	11.45 Tello Test Quiz.	
1.00 Radio-journal.	11.50 Tello Test Quiz.	
1.15 Happy song.	12.00 Concert.	
1.45 Stars to be.	12.05 Ethel and Albert.	
2.00 The Sister.	12.10 Musique de Manhat- tan.	
2.15 Musique pour les jeu- nes.	12.15 Ethel and Albert.	
2.30 Belles valse.	12.20 Musique de Manhat- tan.	
3.00 Woman of America.	12.25 Ethel and Albert.	
3.15 Ma Perkins.	12.30 Ethel and Albert.	
3.30 Young's Family.	12.35 Ethel and Albert.	
3.45 Right of happiness.	12.40 Ethel and Albert.	
4.00 Nos mémoires moder- nes.	12.45 Ethel and Albert.	
4.15 Radio-journal.	12.50 Ethel and Albert.	
4.30 Discours.	12.55 Ethel and Albert.	
4.45 Famille Robinson.	1.00 Ethel and Albert.	
4.55 Causette de la bourse.	1.05 Ethel and Albert.	
5.00 Intermède.	1.10 Ethel and Albert.	
5.15 Radio-journal.	1.15 Ethel and Albert.	
5.30 Chronique sportive.	1.20 Ethel and Albert.	
5.40 Sérenade.	1.25 Ethel and Albert.	
5.55 Nouvelles de BBC.	1.30 Ethel and Albert.	
6.00 Musique de danse.	1.35 Ethel and Albert.	
6.15 Causette de M. R. Marven.	1.40 Ethel and Albert.	
6.30 D'nah Shore.	1.45 Ethel and Albert.	
6.40 Forum agricole.	1.50 Ethel and Albert.	
6.50 John et Judy.	1.55 Ethel and Albert.	
7.00 McGe et Molly.	2.00 Ethel and Albert.	
7.15 Radio-journal.	2.05 Ethel and Albert.	
7.30 Actualité.	2.10 Ethel and Albert.	
7.45 Musique.	2.15 Ethel and Albert.	
7.55 Choeur d'enfants de Winnipeg.	2.20 Ethel and Albert.	
8.00 Radio-journal.	2.25 Ethel and Albert.	
8.15 Nouvelles.	2.30 Ethel and Albert.	
8.30 Fin des émissions.	2.35 Ethel and Albert.	

GAZETTE
DES TRIBUNAUX

Par Pierre Laporte

La déportation des Japonais — L'historique de cette
décision prise par le gouvernement fédéral —
Les déclarations de M. Humphrey Mitchell et le
commentaire de "Canadian Forum" — Cause-type
soumise à la Cour suprême du Canada — L'opinion
du juge en chef Thibodeau-Rinfret

Le 20 janvier 1946 la Cour supré-
me du Canada, dans un arrêt ar-
bitraire, déclara valides et in-
fra-vires quatre arrêtés ministériels
autorisant le gouvernement cana-
dien à déporter au Japon certaines
classes de Japonais du Canada.

La Cour, a dit le juge en chef
Thibodeau-Rinfret, est unanime-
ment d'avis que les arrêtés ministé-
riels sont inconstitutionnels, mais
le sous-paragraphe 4 du paragraphe
2 de l'arrêté ministériel P. C. 7355,
au sujet duquel quatre membres de
cette Cour ont émis d'avis qu'il est
ultra-vires et trois membres, qu'il
ne l'est pas.

Ce jugement, qui a soulevé une
foule de commentaires dans la presse
du Canada, affecte 10,000 Japo-
nais domiciliés dans notre pays.

Après les termes de la décision
du plus haut tribunal canadien, le
gouvernement est autorisé à dé-
porter à peu près tous ces Japonais,
exception faite des épouses et des
enfants de moins de 16 ans.

Mais le dernier mot n'est pas en-
core dit dans cette affaire. Si le
jugement rendu à la Cour suprême
de la Co-operative Committee on
Japanese Canadians a été annoncé qu'il
portait la cause au conseil privé
l'extrême importance de l'en-
jeu.

Nos lecteurs aimeront sans doute
à connaître les grandes lignes de
cette cause historique qui sera ju-
gée en dernier ressort d'ici quel-
ques mois.

Les mesures de guerre

Le sous-paragraphe "G" du para-
graphe 3 de la Loi des mesures de
guerre, donnait au gouvernement
canadien le pouvoir de contrôler
l'entrée au Canada, l'expulsion et
la déportation et la révocation de
la nationalité.

A la faveur de la guerre on avait
consenti à l'autorité centrale bien
des pouvoirs dictatoriaux, mais
cette clause dépassait toutes les
bornes. Les premiers ministres de
plusieurs provinces protestèrent,
l'opinion publique réagit, et le gou-
vernement décida finalement de
laisser tomber la clause.

Mais ce n'était là qu'un échec
temporaire pour le gouvernement.
M. King annonça en effet le 17
décembre 1945 qu'un arrêté ministé-
riel avait été adopté pour autori-
ser M. Mitchell, ministre du Trava-
il, à déporter des Japonais, con-
formément à la politique canadienne.

Ces arrêtés ministériels donnent
à M. Mitchell le droit de déporter:
1. Les nationaux japonais qui
étaient encore dans les camps d'in-
ternement en vertu des lois de la
défense du Canada, le 1er septem-
bre 1945, de même que les natio-
naux japonais qui ont demandé à
être rapatriés au Japon;

2. Les sujets britanniques natu-
ralisés de race japonaise qui ont
demandé à retourner au Japon et
qui n'avaient pas révoqué cette de-
mande le 1er septembre 1945;

3. Les Japonais nés au Canada
qui ont demandé à être rapatriés au
Japon et qui n'ont pas révoqué cel-
le demande avant qu'un ordre de
déportation ne leur soit signifié;

4. Les femmes et les enfants des
personnes déportées.

Le 21 novembre 1945, M. Hum-
phrey Mitchell, ministre du Trava-
il, faisait la déclaration suivante:
"Les requêtes en rapatriement
affectent 10,317 Japonais. De ce
nombre, 6,844 ont personnellement
signé des demandes de rapatriement;
les autres sont des enfants de
moins de seize ans, dépendants
de ceux qui ont signé des deman-
des. Parmi ceux qui ont signé, il y
a 2,923 nationaux japonais, 1,461
Japonais naturalisés, Canadiens, et
2,460 nés au Canada."

Cette déclaration a provoqué le
commentaire suivant dans le péri-
odique *The Canadian Forum*, édi-
tion de janvier 1946. "Donc, écrit
cette revue, un tiers de ceux qui
sont menacés de déportation sont
des enfants nés au Canada, et les
trois quarts sont des citoyens cana-
diens."

M. Mitchell, en une autre circon-
stance, a exposé de la façon sui-
vante l'attitude du gouvernement cana-
dien au sujet des Japonais:
"Le gouvernement est d'avis
qu'une façon générale tous les
nationaux japonais qui ont demandé
à être rapatriés doivent l'être
parce qu'il est bien évident que
leur loyauté va au Japon plutôt
qu'au Canada;

2. D'autre part, le gouvernement
est d'avis que l'on devrait prendre
en considération toute demande
d'annulation d'une requête en rapa-
triment faite par un Japonais,
pourvu que cette demande ait été
signifiée au gouvernement avant la
reddition du Japon, le 2 septembre
1945;

3. On suggère également de révi-
ser le cas de tous les Japonais nés
au Canada qui ont demandé, après
la capitulation du Japon, que l'on
annule leur requête pour être en-
voyés au Japon.

Cela définit la situation assez
clairement. Les journaux du pays
n'ont pas manqué de commenter
les déclarations de M. Mitchell, sur-
tout la suivante: "On a fait usage
d'une coercition, d'une force,
de la pression d'aucune sorte.
Au contraire, a dit le ministre, tou-
tes les précautions ont été prises
pour qu'il ne puisse y avoir aucune
accusation d'intimidation. Et il a
insisté sur cette prétention que
toutes les requêtes en rapatriement
ont été signées le plus librement
du monde.

"Si par coercition et intimidati-
on, écrit *Canadian Forum*, vous
voulez dire faire marcher quelqu'un
le pistolet dans les côtes ou le for-
cer à agir sous la menace de violence

Nos entrevues

Magali

Les jeunes filles qui ont trouvé
de l'agrément à la lecture des ro-
mans de Magali apprendront avec
plaisir le passage à Montréal de
cette romancière. Elle est parmi
nous pour environ un mois, tra-
vaillant pour le compte du journal
La République, de Toulouse, ainsi
que pour *La dépêche parisienne*.

Elle se propose de visiter notre
pays; elle veut le mieux connaître
et s'en bien pénétrer, afin d'y situer
l'action de son prochain roman. In-
telligente expérience!

Hier après-midi, à l'hôtel Win-
dson, M. Robert Charbonneau, direc-
teur des éditions de l'Arbre et M.
Marc Rousseau, de Radio Program-
Producers, recevaient les jour-
nalistes de la métropole en l'hon-
neur de cette romancière aimable.

Magali, comme son nom l'indi-
que, est Provençale. C'est son pré-
nom authentique. Son père l'a ain-
si baptisée, raconte-t-elle, en sou-
venir de l'amitié et de l'admiration
qu'il portait à Mistral. On se sou-
vient de Mistral: "O Magali, ma
bien-aimée..."

Notre visiteuse n'a pourtant pas
l'accent du Midi. Elle assure néan-
moins, et il faut l'en croire, qu'elle
a tendance à le reprendre fort aisé-
ment, dans certaines circonstances.

Ainsi, chaque fois qu'elle retourne
au pays du soleil, tout de suite
replongée dans l'ambiance, elle re-
vient résolument au fort accent de
son enfance, un peu effacé par des
années de vie parisienne. Pour dé-
montrer l'authenticité de cet "as-
sent", Magali raconte qu'à dix-huit
ans, institutrice à Alger, plusieurs
de ses élèves écrivaient en toute
bonne foi "gros harengs" dans une
phrase où elle est bien certaine d'a-
voir dicté le mot "grands-parents".

Magali a débuté dans la carrière
littéraire par un stage dans le jour-
nalisme. Elle a fait son premier
grand reportage en 1927, sur Lind-
berg. C'est en 1930, — son succès
l'aurait fait croire à plus d'ancienneté
— qu'elle a publié son premier
roman. Elle en a écrit une trentaine
depuis, plus une pièce de théâtre,
adaptation d'un roman, (Mon
ami de Californie), et d'innombrables
nouvelles. Tout de suite elle a
connu les gros succès de librairie,
les forts tirages. Plusieurs de ses
romans ont été traduits, surtout en
espagnol et en portugais.

Elle dit toujours commencer ses
œuvres à la plume, pour se donner
tout le loisir d'y voir clair, de ras-
sembler ses idées; puis, après s'être
ainsi mise en train, elle laisse le
reste du roman à la machine, surtout
les parties dialoguées, où elle se
sent bien à l'aise, dit-elle, et aux-
quelles elle veut conserver un ac-
cent de spontanéité.

Cette femme de lettres est depuis
longtemps attirée par le Canada,
qu'elle connaît surtout par les
œuvres de Rouquette et de Marie
Lefranc. Elle a eu l'occasion pen-
dant le dernier conflit — elle diri-
geait une maison d'édition — de
connaître et d'apprécier plusieurs
Canadiens. "Quelle fut ma joie et
ma surprise, dit-elle, d'entendre la
joyeuse et vieille chanson de Fran-
ce: "Alouette, gentille alouette" sur
les lèvres des Canadiens."

Parmi les romanciers qu'elle pré-
fère, Magali mentionne au premier
rang l'instinctive Colette, pour la
force et la verve avec lesquelles
elle sait rendre les sensations les
plus ténues, et Georges Duhamel.

Elle dit suivre de près les tentati-
ves actuelles, "doctrines que je n'ai pas
encore entièrement comprises", avoue-t-elle
modestement, et elle ajoute qu'elle
s'intéresse à l'œuvre du théoricien
du mouvement, J.-P. Sartre, qui,
comme l'on sait, est aussi de passa-
ge à Montréal.

Pierre de LAPORTE

L'OEIL

SOMMAIRE DE FEVRIER 1946

"Nous sommes de France et non
de vous, mon général!", par Louis
Rougier.

Un ministre protestant étale son
ignorance en "démocratie" à To-
ronto (Editorial), par Max Boileau.

Poèmes d'amour, par Rina Las-
nier, de l'Académie canadienne
française.

Me Asselin apportera du lustre
au Conseil législatif.

Les livres mis à l'index par les
autorités françaises, par Pierre
Viviers.

La Foire aux lettres.

100,000 violons dans la zone russe
de Vienne, par P. René Belleau.

Deux danseuses célèbres il y a 20
ans (Cinéma), par Lorenzo Côté.

Jacques Labrecque, magnifique
interprète de la chanson canadienne,
par Marie-Jeanne Patry.

L'attaque d'une revue juive contre
Morgan, par Pierre Viviers.

Les mystères de la petite histo-
rie... révélés.

Echos politiques: Québec, par
Justin; Ottawa, par J.-P. Lortie.

Une pagoda de l'Espagne (XX),
par Manolita del Vayo.

La monarchie du Vatican (Chro-
nologie), par René de Bourjoly.

Amour... Pour vous qui pensez
au mariage, par Christiane.

Délites... Voici d'excellentes re-
cettes pour cette petite réception,
par Manie.

Et Modes... "Marie-Sonia" nous
présente ses plus récentes créa-
tions.

COMMERCES ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 215,547 actions et de 1,301,617 actions minières en comparaison de 205,205 actions et de 1,540, 189 actions minières la semaine dernière.

Sommaire de la semaine dernière

Valeurs	Haut	Bas	Vente
595 Acad.-Atl. A	23	22 1/2	23
10 Acme Glove P.	105	105	105
30 Agnew-Simp.	31	31	31
495 Algonia Steel	22 1/2	21	21
349 Aluminium	195	195	195
1819 Alum. Pfd.	109	109	109
180 Do pfd.	101 1/2	101 1/2	101 1/2
425 Do wars	24	23 1/2	24
2010 Bathurst A	20 1/2	20	20
433 Bell Tel.	200	190	197
435 Bralorne	27 1/2	26 1/2	27 1/2
861 Bralorne	27 1/2	26 1/2	27 1/2
620 B. Bank N.	24	23 1/2	24
30 BC Pow. A.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
475 Do B.	22	21	22
353 Bruck Silk	33 1/2	32	33 1/2
1215 Bldg Prod.	17 1/2	17	17 1/2
23 Bulbo	144 1/2	142 1/2	144 1/2
3270 Can. Cement	144 1/2	142 1/2	144 1/2
367 Do 6 1/2 p.	144 1/2	142 1/2	144 1/2
80 C. For. A.	21	20 1/2	21
5 Can. I. Pndr.	21	20 1/2	21
132 Do pfd.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
132 C. Nor. Pow.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
382 Can. Steamship	20 1/2	20	20 1/2
618 Do pfd.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
377 Can. Brew.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
2013 Can. Cel.	30	29	30
145 C. Brown	49 1/2	49 1/2	49 1/2
245 Can. Car.	18	17	17 1/2
20 Can. Cel. pfd.	42 1/2	42 1/2	42 1/2
40 C. Conv. A.	16	16	16
40 Do B.	11 1/2	11 1/2	11 1/2
5 Can. Cot. D.	49	49	49
195 C. For. Int.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
283 C. Ind. Ale.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
1487 Do B.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
206 Can. Loco	23 1/2	23 1/2	23 1/2
2010 C.P.R.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
75 Can. Oil	16 1/2	16 1/2	16 1/2
375 Cockshutt Plov.	17 1/2	16 1/2	17 1/2
1283 C. Smelting	85	84	85
385 C. Glass	44	44	44
30 Crown Cork	49 1/2	49 1/2	49 1/2
533 Davis A.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
655 Des-Sagras	10 1/2	10 1/2	10 1/2
11112 Dom. Brdr.	42 1/2	41 1/2	42 1/2
923 Dom. Coal pfd.	14 1/2	13 1/2	14 1/2
25 Dom. Found.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
2839 D. S. & C. B.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
150 Dom. Stores	23 1/2	23 1/2	23 1/2
322 Dom. Tar pfd.	110 1/2	110 1/2	110 1/2
2025 Do VT	108	108	108
78 Dom. Tex.	95	94	94 1/2
5 Do pfd.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
440 Dryden	18 1/2	18 1/2	18 1/2
300 Electrolux	11	11	11
110 En. & Heat	11	11	11
1065 Famous Players	16 1/2	16 1/2	16 1/2
270 Foundation	18 1/2	18 1/2	18 1/2
2107 Gaiusac	18 1/2	18 1/2	18 1/2
1171 Gen. S. W.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
29 Do pfd.	14	14	14
40 Gurd	8 1/2	8 1/2	8 1/2
6 Do pfd.	110	110	110
1013 Hamilton Bridge	31 1/2	31 1/2	31 1/2
2830 Howard Smith	112	111 1/2	112
38 Do pfd.	112	111 1/2	112
334 Hudson B. M.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
6222 Imp. Oil	15 1/2	15 1/2	15 1/2
2897 Imp. Tob.	15	14 1/2	15

LE CURB DE MONTREAL

Valeurs	Haut	Bas	Vente
1445 Abitibi	79 1/2	79 1/2	79 1/2
1280 Do 6 1/2 pfd.	99 1/2	98 1/2	99 1/2
149 Belgium Glove	18 1/2	18 1/2	18 1/2
275 Do 5 1/2 pfd.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
25 Beatty A.	43 1/2	43 1/2	43 1/2
123 Brn-Hnd	15 1/2	15 1/2	15 1/2
27 Brew. & Dist.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
673 Can. Oil	27	26	26 1/2
5 BC P. & P.	64	63	64
25 Do pfd.	170	170	170
467 Do pfd.	91 1/2	90 1/2	91 1/2
495 C. D. & Sugar	25 1/2	25	25 1/2
90 CN Pow. B.	11 1/2	11 1/2	11 1/2
50 C. Peck B.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
20 C. Starch	26 1/2	26 1/2	26 1/2
50 C. Dredge	26 1/2	26 1/2	26 1/2
820 C. Gen. In.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
588 C. Ind. B.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
8 Do pfd.	180	180	180
32 C. Ingersoll	62	62	62
100 Can. Int. Inv.	6 1/2	6 1/2	6 1/2
25 C. Light	12 1/2	12 1/2	12 1/2
887 C. Marconi	12 1/2	12 1/2	12 1/2
242 Do pfd.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
200 C. Vickers	18	18	18
70 Do pfd.	118	118	118
7425 C. W. Lumber	320	320	320
20 C. Westinghouse	60	58	59
150 Cassidy's	16 1/2	16 1/2	16 1/2
55 Catell P. pfd.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
2109 C. Neon	35	35	35
5 Do pfd.	60	60	60
725 Com. Aic.	5	5	5
8 C. Div. Se.	85	85	85
109 Do pfd.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
991 Cons. Paper	16 1/2	16 1/2	16 1/2
230 Cub Afr.	2	2	2
330 Dom. Maltins	22	22	22
980 Dom. Wool	16 1/2	16 1/2	16 1/2
1335 Domnacon	16 1/2	16 1/2	16 1/2
80 East Steel	11 1/2	11 1/2	11 1/2
1080 Fairchild	11 1/2	11 1/2	11 1/2
560 Fleet Afr.	6 1/2	6 1/2	6 1/2
50 For Pow. S.	75	75	75
1302 Fraser	56 1/2	55 1/2	56 1/2
2 Gold Real	26	26	26
284 Lakes P. Dr.	28 1/2	28 1/2	28 1/2
225 Do C. VT	28 1/2	28 1/2	28 1/2
22 Hylcor	20	20	20
135 Hylcor-El.	6 1/2	6 1/2	6 1/2
5 Int. City	79	79	79
100 Int. Paints	12 1/2	12 1/2	12 1/2
10 Journal Publish.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
126 Lake St. John	68	68	68
240 Lambert	10 1/2	10 1/2	10 1/2
5 MacL'n	39	39	39
685 M. L. Mill	15 1/2	15 1/2	15 1/2
100 Mar T. P.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
1550 Massey Harris	20	20	20
191 McCall Front. P.	106 1/2	106	106 1/2
447 Melchers	9 1/2	9 1/2	9 1/2
645 Do pfd.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
3335 M. & O. Paper	19 1/2	19 1/2	19 1/2
2 Mont. Ref. P.	20	20	20
192 Moore	74	74	74
220 Mont. Royal Hotel	14	13	13
10 Nuclear	11 1/2	11 1/2	11 1/2
5 Power C. 1 p.	11 1/2	11 1/2	11 1/2
115 Do 2 p.	53	52 1/2	53
25 Purity Flour	14	14	14
114 Que. P. & P. D.	33	33	33
20 Reliance	16	16	16
210 Royalty	21	20 1/2	21

Bourse de Montréal

Montreal, 11 (C.P.). — A la place locale, la tendance était plutôt irrégulière ce matin à l'ouverture du marché. Dans le groupe des mines d'or à bon marché, MacDonald, Sullivan, East Sullivan, Central Cadillac, Sladen et Stadacona ont enregistré des gains.

Shawinigan et Quebec Power parmi les services publics ont progressé. Cement, Dominion Textile, United Steel, Price, Powell, Consolidated Paper et Tobacco ont aussi avancé, mais ils affaiblissent des gains moindres. Brazillan, C. N. Power, Imperial Oil, McColl et Seagrams n'étaient pas soutenus et ces titres ont marqué des reculs.

Bourse de Toronto

Toronto, 11 (C.P.). — La liste mobilière montrait beaucoup de fermeté ce matin à Toronto et les opérations se maintenaient à un bon niveau. Consumers Gaz a grimpé de 6 points à 182 et des gains fractionnaires sont apparus pour United Steel, C.P.R. et Brazillan. Parmi le groupe des mines d'or, North Inca a été en vedette, dans un virement de 40,000 actions ce titre a avancé de 9 cents à 71. Amaque, Trans-Resources, Chesleville, Wright-Hargreaves, Teck Huges, MacDonald, La Luz et Goldcrest se sont aussi améliorés. Elder a haussé de 7 cents à 1.22. Sherritt, Steep Rock et Pend Oreille se sont montrés fermes parmi les métaux usuels. Calgary et Edmonton ont avancé de 5 cents à 2.25 parmi les pétroles de l'Ouest.

Bourse de New-York

New-York, 11 (A.P.). — Wall Street affichait de nouveau une allure irrégulière ce matin, toutefois certains titres de choix montraient la fermeté.

Kennecott, Westinghouse, U. S. Steel, Sears Roebuck, General Motors, Standard Brands et Loew's ont enregistré des avances fractionnaires. Anaconda, American Water Works, Graham-Paige, Northern Pacific, International Nickel, Texas Co., Western Union "A" et Bethlehem ont marqué de modestes pertes.

Recettes accrues de Dominion Tar

Les ventes de Dominion Tar and Chemical en 1945 ont, à l'exception de celles de 1942, les plus considérables dans l'histoire de la compagnie, souligne le président, M. Lionel O. Walsh, dans le rapport annuel. Le bénéfice d'exploitation se traduit par \$2,874,208, contre \$2,568,479 en 1944 et le profit net, après toutes déductions, ressort à \$706,832, au regard de \$671,512, soit l'équivalent de \$1.25 par action ordinaire, comparativement à \$1.06.

Au bilan, l'actif disponible s'établit à \$6,014,608, le passif exigible, à \$2,563,848 et le fonds de roulement à \$3,450,760 par rapport à \$3,195,683 à la fin de 1944.

La partie remboursable des taxes se monte à \$17,695, soit 47 cents par action ordinaire, contre 30 cents l'année précédente.

Gypsum Lime and Alabastine Co. Ltd

Brantford, 11. (C.P.). — Cypsum Lime and Alabastine Canada Limited a eu des recettes nettes après le paiement des taxes, de 57 cts par action ordinaire, durant l'exercice financier clos le 30 novembre 1945, en regard de 54 cts durant l'année précédente.

Les opérations pour l'année, déduction de toutes charges, y compris \$296,539 pour la dépréciation des stocks, ont produit un profit net de \$417,000; et le surplus net a été de \$239,215.

Les exigences pour les taxes futures de \$417,000; et le surplus net a été de \$239,215.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE

Assemblée générale annuelle

AVIS est donné, par les présentes, que l'assemblée générale annuelle de la CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE aura lieu le 26 mars 1946, à huit heures p.m. et se tiendra dans les bureaux de la compagnie, au numéro 41 de la rue Saint-Jacques, à Montréal.

Cette assemblée aura pour objet les fins suivantes: recevoir le rapport annuel des administrateurs et le vérifier; élire les administrateurs; nommer le vérificateur et fixer le montant de sa rémunération pour l'année; ratifier les règlements; décider toute autre affaire de son ressort.

Tous les assurés qui ont payé au moins cent dollars de primes sur une ou des polices en vigueur, et qui n'ont acquitté toutes les primes exigibles, ont droit d'assister à cette assemblée.

Chaque personne ayant qualité pour prendre part aux assemblées générales, possède un seul vote.

Donné à Montréal ce neuvième jour de mars 1946.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE
Le secrétaire, Arthur TREMBLAY

La vie agronomique

Assemblée des éleveurs de Holstein

On annonce pour lundi prochain, 11 mars, l'assemblée annuelle des membres de la section de Québec de l'Association Holstein-Friesian du Canada. La réunion se tiendra à l'hôtel Queen's de Montréal, sous la présidence de M. W. C. Hodge, de Huntingdon.

Voici les principaux articles au programme de cette convention d'éleveurs de noir et blanc: contrôle de la brucellose par la vaccination des vaches. Conférence, le Dr J. M. L. Couture; conférence sur les marchés par M. H. C. Bois, gérant général de la Coopérative fédérée de Québec; discussion sur le contrôle laitier; présentation du rapport du secrétaire-trésorier, M. H. Lajoie; élections.

Les 1200 membres de l'Association sont cordialement invités à assister à cette assemblée, ainsi que tous les autres cultivateurs qui s'intéressent à l'élevage.

Le moment est venu de songer au jardin potager

N'attendons pas que le moment des semis soit arrivé pour penser au jardin potager. Il n'est pas trop tôt pour se préparer des maintes sées inactives comme celles de ces dernières semaines.

Le dollar canadien était inégalement à un escompte de 9-16 pour cent par rapport au dollar américain.

Le Curb de Montréal admettra à la cote les actions des compagnies suivantes, à compter de lundi, le 11 mars 1946: au début, l'or Gold Mines Ltd, 3,000,000 d'actions d'une valeur au pair de \$1. Abbréviation: SMA; Alta Mines Ltd, 3,000,000 d'actions d'une valeur au pair de \$1. Abbréviation: ALT; Westville Mines Ltd, 3,500,000 actions d'une valeur au pair de \$1. Abbréviation: WV.

La Bourse de Montréal a été avisée que les autres actions 5% de premier privilège de Viau Ltd ont été annulées, laissant un total de 7,943 actions en cours.

Formeque Gold Mines Ltd, a avisé le Curb de Montréal qu'elle a reçu de M. Harold P. Carver, de Boston, Mass., la somme de \$67,500 par anticipation de son option du 30 juin 1946. Le nombre total des actions émises sera de 10,000, 2,500,000 actions et il en restera au trésor 1,350,000.

Fleet Aircraft Ltd ont notifié le Curb de Montréal que les directeurs de cette compagnie, le 6 mars 1946, ont décidé, selon la loi no 41, d'allouer et d'émettre 9,711 actions du stock capital aux employés, dans un terme de 3 ans au prix de cinq dollars (\$5).

Le Curb de Montréal a été notifié que M. Victor Cordiano a résigné comme vice-président et directeur de Found Lake Gold Mines Ltd.

Québec produit moins de beurre en janvier

Durant le mois de janvier 1946, (chiffres correspondants de 1945 entre parenthèses) la production de beurre s'est totalisée à 1,004,196 (1,383,784) livres et enregistre une diminution de 27.4 pour cent. La production de fromage s'est élevée à 445,802 (545,825) livres et accuse une diminution de 18.3 pour cent sur le mois correspondant de 1945.

Les chiffres révisés montrent que la production totale de beurre, pendant l'année 1945 a été de 88,110,958 (82,194,738) livres et a enregistré une augmentation de 7.2 pour cent. La production cumulative de fromage Cheddar se chiffre à 59,845,950 (61,958,339) livres et fait voir une diminution de 3.4 p. c. comparativement à l'année précédente.

Au cours du mois de janvier 1946 408 fabriques ont produit du beurre, 82 ont produit du fromage et 41 fabriques combinées ont manufacturé du beurre et du fromage.

Gypsum Lime and Alabastine Co. Ltd

Brantford, 11. (C.P.). — Cypsum Lime and Alabastine Canada Limited a eu des recettes nettes après le paiement des taxes, de 57 cts par action ordinaire, durant l'exercice financier clos le 30 novembre 1945, en regard de 54 cts durant l'année précédente.

Les opérations pour l'année, déduction de toutes charges, y compris \$296,539 pour la dépréciation des stocks, ont produit un profit net de \$417,000; et le surplus net a été de \$239,215.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE

Assemblée générale annuelle

AVIS est donné, par les présentes, que l'assemblée générale annuelle de la CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE aura lieu le 26 mars 1946, à huit heures p.m. et se tiendra dans les bureaux de la compagnie, au numéro 41 de la rue Saint-Jacques, à Montréal.

Cette assemblée aura pour objet les fins suivantes: recevoir le rapport annuel des administrateurs et le vérifier; élire les administrateurs; nommer le vérificateur et fixer le montant de sa rémunération pour l'année; ratifier les règlements; décider toute autre affaire de son ressort.

Tous les assurés qui ont payé au moins cent dollars de primes sur une ou des polices en vigueur, et qui n'ont acquitté toutes les primes exigibles, ont droit d'assister à cette assemblée.

Chaque personne ayant qualité pour prendre part aux assemblées générales, possède un seul vote.

Donné à Montréal ce neuvième jour de mars 1946.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE
Le secrétaire, Arthur TREMBLAY

quent très faibles, de plus, il favorise l'écllosion d'une maladie, pouvant causer des dommages sérieux, la fonte des semis. On obtient finalement moins de bons plants par pied de surface de couche que si le semis avait été mieux réglé.

La première chose que tout bon producteur de tabac devrait savoir, c'est d'abord le taux de germination de la semence qu'il achète. Si le taux de germination n'est pas indiqué sur l'enveloppe, il faudrait le demander, ou en faire l'essai soi-même si on ne peut obtenir du producteur le renseignement désiré. Le pouvoir germinatif étant connu, il sera facile de faire un semis proportionné aux besoins.

Pour de la graine de tabac germant au taux de 75 à 80%, le taux d'ensemencement devrait être de 1-10 d'once par 100 pieds de surface pour les couches ordinaires et de 1-16 d'once pour les semis faits en serres, le fait étant reconnu que la levée du plant est en général un peu meilleure en serres qu'en couches. Des semis faits à ce taux nous ont toujours donné, à la Station expérimentale de l'Assomption, des résultats de beaucoup supérieurs à d'autres taux ou plus bas ou plus élevés. Le nombre de bons plants par pied de surface dans de tels semis variant de 110 à 125 et étant de toute première qualité.

Que le mot d'ordre au temps du semis soit le suivant, couches moins denses et portant plus de bons plants de tabac par pied de surface.

Progrès marqués de La Prévoyance

L'actif global s'établit à \$2,011,733.90 soit une augmentation de \$408,208 — Les primes des polices souscrites en 1945 atteignent le chiffre de \$1,377,444.87, hausse de \$290,890 sur le total de 1944

Les administrateurs de La Prévoyance ont soumis aujourd'hui à l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en notre ville, leur compte rendu pour l'exercice financier clos le 31 décembre 1945. En ce qui concerne les assurances, ces autos que l'assurance-vie, a déclaré M. Alphonse Raymond, président, je suis heureux de pouvoir vous dire que les primes des polices souscrites au cours de l'exercice atteignent le chiffre de \$1,377,444.87, soit une augmentation de \$290,890 sur le total de l'année 1944, qui lui-même dépassait d'environ \$157,000 celui de 1943. Cette augmentation s'est manifestée dans tous les genres, particulièrement dans les assurances incendie, automobile, responsabilité civile, et responsabilité patrimoniale et garantie.

D'autre part, notre service d'assurance-vie, réorganisé en 1944, a progressé de façon très encourageante au cours du dernier exercice. Le total des polices émises, qui s'élevait à \$1,007,665 durant l'année 1944, a atteint \$1,727,999 l'année dernière. L'assurance en vigueur à la fin de 1945 se totalise par \$2,856,926

LA VIE SPORTIVE

Le Tricolore a triomphé des Eperviers

(Spécial au Devoir)

Chicago, 11. — Le Canadien de Montréal s'est pratiquement assuré le championnat de la Ligue Nationale de Hockey pour une troisième année consécutive lorsqu'il a triomphé des Eperviers de Chicago, hier soir, en notre ville, par le compte de 3 à 1, car avec encore trois parties à jouer, le Bleu Blanc Rouge n'a qu'à gagner une autre joute ou même faire partie nulle avec un de ses rivaux pour être définitivement assuré du titre pour la saison 1945-46. En effet, le Canadien a maintenant 58 points à son crédit et avec une joute nulle il ne pourra plus être devancé par aucun adversaire même si les Eperviers de Johnny Gottselig gagnent toutes les parties qu'il leur reste à jouer, car le mieux que le Chicago pourrait obtenir dans un pied d'égalité avec le Tricolore mais comme les protégés de Tommy Gorman auraient une victoire de plus que les représentants de la ville des vents, la première place lui serait décernée.

Hier soir, le Bleu Blanc Rouge, même privé des services de Léo Lamoureux et d'Emile Bouchard, blessés au cours de la joute de samedi soir, à Toronto, ont prouvé leur supériorité sur les Eperviers à la suite d'un beau ralliement à la dernière période alors que les hommes de Dick Irvin brisèrent l'égalité et enregistrèrent un troisième point pour rendre leur triomphe plus certain.

Par son échec d'hier soir, le club Chicago est descendu en troisième position, un point derrière les Bruins de Boston, et sept de moins que le Canadien. Il convient cependant d'ajouter que le Chicago devra jouer quatre parties d'ici la fin de la saison pendant qu'il ne reste plus que trois joutes pour les clubs Canadien et Boston.

Les Bruins, de leur côté, peuvent égaler le Canadien en gagnant toutes d'Arthur Ross par le nombre de leurs rencontres d'ici la fin des séries mais ne peuvent devancer le Tricolore et encore là le Bleu Blanc Rouge aurait le dessus sur les protégés d'Arthur Ross par le nombre de parties gagnées.

La victoire d'hier rendue possible grâce à la belle tenue de la première ligne d'attaque du Canadien car les trois points des vainqueurs ont été enregistrés par Maurice Richard, Toe Blake et Elmer Lach pendant que Smith évitait le blanchissage à son club en enregistrant l'unique but des Eperviers à la deuxième période.

Bill Durnan s'est de nouveau mis en évidence hier soir dans les filets du Bleu Blanc Rouge car ce célèbre fidèle des arrêts de toute beauté et d'écarts quatre ou cinq coups très dangereux. La joute d'hier fut très rude et l'arbitre K. Clancy dut sévir à plusieurs reprises et pas moins de dix-sept punitions furent infligées au cours de ce duel sportif, dont sept au Tricolore et dix aux locaux. Dix de ces punitions furent distribuées au cours du deuxième engagement, dont trois à Kenny Mosdell et deux à Muriuici.

Maurice Richard plaça le Canadien en avant à la période initiale lorsqu'il prit Mike Karakas en défaut à la suite d'une attaque individuelle puis dans la deuxième manche Clint Smith, avec l'aide de Max Bentley et Bill Mosienko, parvint à égaler les chances en déjouant Bill Durnan. Dans l'engagement final les visiteurs redoublèrent d'ardeur et Toe Blake brisa l'égalité sur une passe de Maurice Richard, quatre minutes avant la fin des hostilités et Elmer Lach enregistra le dernier point de la soirée en faveur du Canadien, quarante-deux secondes avant le son de la cloche.

Au cours du deuxième engagement l'arbitre King Clancy fut attaqué par un spectateur alors que l'officiel se trouvait près du banc du pénitencier et le jeu dut être interrompu pendant près de dix minutes.

Le Canadien s'est embarqué pour Montréal immédiatement après la joute et sa prochaine partie aura lieu dans la métropole canadienne jeudi soir alors que le Tricolore recevra, au Forum, la visite des Leafs de Toronto.

Alignement des équipes:

CANADIEN. — Buts, Durnan; défenses, Harmon, Reardon; centre, Chamberlain; ailiers, Peters, Mosdell; subs., Edolles, Hiller, Blake, Richard, Reay, Filion, Lach, Plamondon.

CHICAGO. — Buts, Karakas; défenses, Hamilton, Wares; centre, Gee; ailiers, Hamill, Allen; subs., Mariucci, Smith, M. Bentley, D. Bentley, Cooper, Mosienko, Gross, Kaleta, Horek.

Arbitres: King Clancy, Joe Springer et Harold March.

Première période

1 Canadien: Richard 9.33

Pun.: Hamilton, Reardon, D. Bentley, Mariucci.

Deuxième période

2 Chicago: Smith 7.55

Pun.: Mosdell, Hill, Hamill, Edolles, Mariucci, 2 M. Bentley, Reardon et Gee.

Troisième période

3 Canadien: Blake 16.07

4 Canadien: Lach 19.18

Pun.: Chamberlain, Mosienko 2.

Le championnat de la Ligue de l'Est

Le club Charlemagne, dirigé par Armand St-Jean, en viendra aux prises avec le Catelli, ce soir, à l'arena Roussin, dans la 2e joute de la série finale de 3 de 5 pour le championnat de la Ligue de l'Est du président Roméo McDuff. Le Charlemagne, qui a triomphé par 4 à 4 dans la joute initiale, compte sur Perron Blanchard, Saunders et autres pour vaincre le Catelli, qui aligne une équipe très puissante.

Les Red Wings perdent contre les Rangers

(Spécial au Devoir)

New-York, 11. — Les Rangers de Frank Boucher, qui sont en dernière place du classement de la Ligue Nationale, ont causé une désagréable surprise aux Red Wings de Détroit, hier soir, car les New-Yorkais ont triomphé de leurs adversaires par le compte de 3 à 2, grâce à l'avance prise dans la 1ère période alors que les visiteurs furent réellement déclassés.

Phil Watson, Trudel et Gardner furent les compteurs des Rangers, tandis que Harry Watson et Murray Armstrong ont compté les buts des Red Wings.

Les Rangers prirent une avance de 2 à 0 dans la période initiale, quand Watson et Trudel logèrent la rondelle dans la forteresse de Harry Lumley, puis dans la 2e période des buts de Watson et Armstrong permirent aux Wings d'égaliser le compte. Quinze minutes étaient écoulées dans le dernier engagement, quand Gardner accepta une passe parfaite de Trudel pour compter le but qui devait donner la victoire aux Rangers.

Alignement des équipes: RANGERS. — Buts, Rayner; défenses, N. Colville, Laycoe; centre, DeMarco; ailes, Warwick, Leswick, Subs: Trudel, Mac Colville, Phil Watson, Patrick, Laprade, Gardner, Pike, Russell, Moe.

DETROIT. — Buts, Lumley; défenses, Guckenbush, Hellett; centre, Carvis; ailes, Lindsay, Gauthier, Subs: Stewart, Armstrong, Jackson, Liscombe, Brown, Bruneau, Conacher, Harry Watson, Couture.

Première période

1-Rangers: Watson 8.47

2-Rangers: Trudel 9.04

(Russell) 9.04

Punition: Jackson.

Deuxième période

3-Détroit: H. Watson 4.45

(Stewart, Armstrong) 4.45

4-Détroit: Armstrong 11.43

(Guckenbush) 11.43

Punition: Conacher.

Troisième période

5-Rangers: Gardner 15.23

(Trudel) 15.23

Aucune punition.

Les honneurs sont partagés

Les Tigres de Victoriaville mènent la série semi-finale de la Ligue Provinciale de hockey par deux victoires contre une défaite. En fin de semaine, les Tigres ont réussi à diviser les honneurs avec les Saints, gagnant samedi et perdant hier, mais comme le Victoriaville avait gagné la 1ère partie de la série la semaine dernière, ce club a l'avantage sur son adversaire.

A Sherbrooke, samedi soir, les Saints de St-Hyacinthe ont défait les Tigres de Victoriaville par 8 à 2, pour égaliser les chances dans la série semi-finale de 3 de 5 pour le championnat de la Ligue Provinciale. Les Tigres avaient remporté les honneurs de la joute initiale au compte de 2 à 1.

Conrad Bourcier et Archambault furent les étoiles de la soirée, en enregistrant deux buts chacun, tandis que Maurice Bastien, Savary, Connolly et Bessette furent les autres compteurs. Kalapaka et Malette ont compté les buts des Tigres. Les vainqueurs complètent un but dans la période initiale, quatre dans la seconde reprise et un autre dans le dernier engagement.

A St-Hyacinthe, hier, les Tigres ont pris les devants dans la série en remportant les honneurs de la 3e partie par 4 à 3, devant une foule nombreuse. Préfontaine fut certes l'étoile des vainqueurs en comptant deux buts, tandis que Deslongchamps et Bourdon enregistrèrent les autres. Maurice Bastien a brillé d'un vil éclat pour les Saints en comptant deux buts et en obtenant une assistance sur l'autre partie de la série. Le jeu fut très rude et pas moins de 14 punitions mineures furent décernées par les arbitres Barrette et Mundy. Grâce à ce triomphe, les Tigres mènent dans cette série de 3 de 5 avec deux victoires contre une pour les Saints.

Composition des équipes:

JOUTE DE DIMANCHE

VICTORIAVILLE: Buts, Nadeau; défenses, R. Hébert et Deneault; centre, Bourdon; ailes, Bouchard et P. Hébert. Subs: Mercier, Roberge, Tremblay, Préfontaine, Kalapaka, Archambault, Deslongchamps, St-HYACINTHE: Buts, Renaud; défenses, Laroche et Desjardins; centre, Bourcier; ailes, Lajoie et Connolly. Subs: Ménard, R. Demers, Bastien, Lazon, Bessette, Savary, Archambault, Vallières, Lalonde.

Arbitres: Barrette et Mundy.

Première période

1 Victoriaville: Préfontaine 9.42

2 Victoriaville: Deslongchamps 13.26

Pun.: R. Demers, Lajoie.

Deuxième période

3 St-Hyacinthe: Bastien 6.30

4 Victoriaville: Bourdon 6.52

5 St-Hyacinthe: Ménard 16.32

Pu.: Tremblay, Bouchard, R. Hébert, Deslongchamps, Lajoie, R. Demers, Desjardins, Savary.

Troisième période

6 Victoriaville: Préfontaine 16.21

7 St-Hyacinthe: Bastien 19.03

Pun.: Desjardins, R. Demers.

JOUTE DE SAMEDI

Première période

1 Victoriaville: Kalapaka 2.04

2 St-Hyacinthe: Archambault 9.07

Pun.: Desjardins, Archambault.

Deuxième période

3 St-Hyacinthe: Bourcier 4.15

4 St-Hyacinthe: Archambault 6.35

5 St-Hyacinthe: Bourcier 14.42

6 St-Hyacinthe: Bastien 16.03

7 Victoriaville: Malette 17.53

Pun.: Ménard, Préfontaine.

Troisième période

8 St-Hyacinthe: Bessette 4.55

9 St-Hyacinthe: Connolly 13.35

10 St-Hyacinthe: Savary 17.50

Pun.: Desjardins.

Le Canadien gagne encore contre les Leafs

(Spécial au Devoir)

Toronto, 11. — Les Habitants de Tommy Gorman ont fait un autre pas vers le championnat de la Ligue Nationale en triomphant samedi soir des Leafs de Toronto par le compte de 7 à 4, dans une joute régulière de la Ligue Nationale de hockey. Comme les Eperviers ont été vaincus sur leur glace par le Canadien, le club de Ross a pu passer, temporairement du moins, en 2e position avec l'avance d'un point sur le club Chicago.

Malgré une défaite de son club, le vétérinaire aillier Sweeney Schirner a accompli un exploit fort remarquable en comptant le 200e but de sa carrière. Schirner, qui en est à sa 10e saison dans la N.H.L., a déjoué Brimsek durant le dernier engagement, après qu'il eut accepté une passe parfaite de Buddy Poile. Bob Goldham et Wally Stanowski furent les seuls autres compteurs des Leafs. Bep Guidolin fut certes l'étoile des Bostonniens en comptant 2 buts, tandis que Bobby Bauer, Wood Dumart, Henderson, Conacher, Crawford ont déjoué Broda une fois chacun. Le vétérinaire Bill Cowley qui était de retour au jeu après une longue absence, a obtenu une assistance.

Roy Conacher qui a été licencié des forces armées dernièrement, a fait un retour avec les Bruins. Alignement des équipes: BOSTON. — Buts, Brimsek; défenses, Egan, Henderson; centre, Schmidt; ailes, Bauer, Dumart; subs: Cowley, Conacher, Reardon, Crawford, Church, Gallinier, Guidolin, Shill, Cain.

TORONTO. — Buts, Broda; défenses, Goldham, Stanowski; centre, Hamilton; ailes, Bodnar, Stewart; subs: Metz, Apps, Ezinicki, Pratt, Morris, Schirner, Poile, Carr, Baldwin.

Arbitre: Bill Chadwick.

Juges des lignes: Bill Cleary et Ag Smith.

Première période

Pas de point; pas de punition.

Deuxième période

1 Boston: Guidolin 3.34

2 Toronto: Stanowski 11.41

Pas de punition.

Troisième période

3 Boston: Bauer 4.46

4 Boston: Dumart 1.11

5 Boston: Conacher 7.09

6 Boston: Crawford 8.21

7 Boston: Henderson 11.08

8 Toronto: Schirner 14.47

9 Toronto: Goldham 18.17

10 Boston: Guidolin 19.16

Le hockey professionnel et amateur

HIER:

Ligue Nationale:

Canadiens 3, Chicago 1.

Boston 7, Toronto 3.

Rangers 3, Detroit 2.

Ligue Américaine:

Buffalo 4, Providence 1.

Hershey 8, New-Haven 2.

Indianapolis 5, Cleveland 2.

Ligue Senior:

Royal 2, Québec 2.

(Chaque club 1 victoire; série 3 de 5) nuls ne comptent pas.

Ottawa 5, Shawinigan 4.

Ottawa gagne série 3 de 5, trois victoires sur deux.

Ligue Provinciale:

Sherbrooke 7, Lachine 4.

Sherbrooke mène 2 à 1, série 3 de 5.

Victoriaville 4, St-Hyacinthe 3.

Victoriaville mène 2 à 1, série 3 de 5.

Ligue Junior:

National 7, Concordia 5.

Canadiens 7, Verdun 2.

SAMEDI:

Ligue Nationale:

Canadiens 2, Toronto 1.

Ligue Américaine:

Cleveland 8, Saint-Louis 3.

Buffalo 3, Hershey 3.

Providence 3, Pittsburgh 3.

Ligue Senior:

Royal 5, Québec 5.

Chaque club 1 victoire, série 3 de 5.

Ottawa 9, Shawinigan 2.

Ottawa mène 2 à 1, série 3 de 5.

Ligue Provinciale:

St-Hyacinthe 8, Victoriaville 2.

St-Hyacinthe mène 2 à 1, série 3 de 5.

Ligue Junior:

National 7, Concordia 5.

Canadiens 7, Verdun 2.

CE SOIR:

Ligue Junior:

Canadiens vs National.

Verdun vs Concordia.

(Série 2 de 3).

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

J. G. P. N. P. C. P.

Canadien 47 22 17 4 150 121 58

Boston 46 22 17 4 156 145 52

Chicago 46 22 17 4 182 156 51

Detroit 46 19 17 10 125 129 48

Toronto 47 17 24 6 153 173 40

Rangers 47 11 27 9 129 180 31

Ligue Américaine

(Division Est)

J. G. P. N. P. C. P.

Buffalo 60 36 18 8 255 189 80

Hershey 59 26 25 8 197 201 60

Providence 60 73 32 5 218 249 51

N. Hav. 60 14 35 10 194 253 38

(Division Ouest)

Indian. 61 32 20 9 277 234 73

Pittsburgh 59 29 21 9 247 206 67

Cleveland 60 27 25 8 260 245 62

St-Louis 59 20 32 7 189 259 47

Ligue Junior:

(Classement final)

J. G. P. N. P. C. P.

Canadiens 19 11 7 1 92 69 25

Concordia 20 9 9 2 102 102 20

Verdun 19 8 8 3 81 86 19

National 20 10 10 1 85 101 19

Royal 20 8 11 1 61 64 17

7 Lachine R. Morin-Phillips 4.55

8 Sherbrooke: H. Carnegie 5.10

9 Sherbrooke: McIntyre-Ranger 14.21

10 Lachine: Desroches-B. et J. Morin 14.56

11 Sherbrooke: H. Carnegie-McIntyre-Longpré 19.35

Punition: Heindl.

Les Bruins sont montés en deuxième place

BOSTON, 11. — Les Bruins de Boston ont infligé une défaite aux Leafs de Toronto, hier soir, par le compte de 7 à 4, dans une joute régulière de la Ligue Nationale de hockey. Comme les Eperviers ont été vaincus sur leur glace par le Canadien, le club de Ross a pu passer, temporairement du moins, en 2e position avec l'avance d'un point sur le club Chicago.

Malgré une défaite de son club, le vétérinaire aillier Sweeney Schirner a accompli un exploit fort remarquable en comptant le 200e but de sa carrière. Schirner, qui en est à sa 10e saison dans la N.H.L., a déjoué Brimsek durant le dernier engagement, après qu'il eut accepté une passe parfaite de Buddy Poile. Bob Goldham et Wally Stanowski furent les seuls autres compteurs des Leafs. Bep Guidolin fut certes l'étoile des Bostonniens en comptant 2 buts, tandis que Bobby Bauer, Wood Dumart, Henderson, Conacher, Crawford ont déjoué Broda une fois chacun. Le vétérinaire Bill Cowley qui était de retour au jeu après une longue absence, a obtenu une assistance.

Roy Conacher qui a été licencié des forces armées dernièrement, a fait un retour avec les Bruins. Alignement des équipes: BOSTON. — Buts, Brimsek; défenses, Egan, Henderson; centre, Schmidt; ailes, Bauer, Dumart; subs: Cowley, Conacher, Reardon, Crawford, Church, Gallinier, Guidolin, Shill, Cain.

TORONTO. — Buts, Broda; défenses, Goldham, Stanowski; centre, Hamilton; ailes, Bodnar, Stewart; subs: Metz, Apps, Ezinicki, Pratt, Morris, Schirner, Poile, Carr, Baldwin.

Arbitre: Bill Chadwick.

Juges des lignes: Bill Cleary et Ag Smith.

Première période

Pas de point; pas de punition.

Faits divers

Drame à Mont-Rolland: 1 mort, 1 blessé

Un mari aurait tué sa femme, pour ensuite tenter de s'enlever la vie — Plusieurs morts violentes en fin de semaine — Les vols — 33 morts en Angleterre — L'Aga Khan pèse 243 livres!

Le paisible village de Mont-Rolland a été la scène d'un drame hier soir vers 7 h.

Un mari aurait tué sa femme d'un coup de revolver et aurait tenté de se suicider. Il s'agit de M. Charles Plouffe, 56 ans, chauffeur de taxi, qui aurait logé une balle de son arme dans la tête de sa femme, Mme Plouffe, née Legault (Albertine), 52 ans. Après quoi Plouffe aurait tenté de se suicider en se tirant dans la tête. La balle a pénétré dans une oreille causant une grave blessure apparentement mortelle.

Le Dr Millette, de Mont-Rolland, a été mandé par des voisins qui avaient entendu les coups de feu et étaient accourus sur la scène du drame. Le médecin n'a pu constater la mort de la femme et il a prodigué les premiers soins au mari pour ensuite alerter la police provinciale.

Le détective Ubald Legault, de Saint-Jérôme, et le coroner de la région, le Dr Léon Legault, se sont rendus à la maison des Plouffe. Une ambulance escortée de deux agents de la police provinciale a transporté le blessé à l'Hôtel-Dieu d'ici où il a été transféré, quelques heures plus tard à l'Institut neurologique de l'Hôpital Victoria.

Le capitaine J.-A. Quenneville de la Sûreté provinciale, a dépêché sur les lieux le sergent-détective Albert Ogier.

Le cadavre de Mme Plouffe a été transporté à la morgue locale et l'enquête du coroner a été ajournée sine die.

Aux dernières nouvelles, on apprend que M. Plouffe a succombé à sa blessure.

Deux morts dans un incendie

Joliette, 11. — Deux jeunes enfants ont trouvé la mort dans un incendie qui a détruit le domicile de leurs parents à Saint-Jean-de-Matha, samedi après-midi. Les deux petites victimes sont Reine Savigneau, âgée de quatre ans et demi, et Rose-Hélène Savigneau, un bébé de trois mois. Un double verdict de mort accidentelle a été rendu à l'issue d'une enquête tenue par le coroner du district, le Dr Paul Lamarche. Le détective Léon Pronovost avait été dépêché sur les lieux par la Sûreté provinciale.

D'après les résultats de l'enquête, Mme Hervain Savigneau était allée à la forge de son mari qui est contiguë au domicile, pour aller chercher du bois de chauffage, laissant ainsi ses enfants seuls pour quelques instants. A ce moment le forgeron ont quelque difficulté avec son moteur de forge qui en démarrant aurait causé un court-circuit qui a mis le feu à la maison.

En quelques instants le foyer des Savigneau était la proie des flammes. Les époux sortant prestement de la forge aux appels des voisins qui donnaient l'alerte, ont tenté mais en vain de pénétrer dans la maison pour sauver les deux petites filles. Les cadavres calcinés ont été retrouvés dans les ruines fumantes moins d'une heure plus tard.

Macabre découverte

Mme Napoléon Caron, 6267, rue Bordeaux, a fait une macabre découverte vers cinq heures, hier après-midi, en passant à travers un champ situé entre les rues Irberville et des Érables.

Elle a aperçu, gisant sur la terre froide, un nouveau-né de sexe féminin. Elle a averti immédiatement la police et les agents Odessa Malo et Daniel Cousineau, de l'auto-radio 22, se sont rendus sur les lieux pour faire enquête. Ils ont constaté l'ambulance de l'hôpital Sainte-Justine, mais l'interne de cette institution n'a pu constater la mort de l'enfant. Le cadavre a été transporté à la morgue.

Dans l'est du Canada

Des incendies et des accidents de la route ont fait quatre morts chacun dans l'est du Canada, où seize morts violentes ont été enregistrées en fin de semaine.

Un jeune Ontarien a été accidentellement tué d'un coup de feu; un Torontois est mort à la suite d'une chute qu'il a faite dans sa maison; un homme s'est noyé dans les Maritimes; des blessures reçues dans un accident de travail a mené la mort d'un Montréalais, et une femme a été tuée dans une tragédie à Mont-Rolland.

Samedi, un incendie a coûté la vie à deux époux, à Kirkland Lake, Ont. M. James Gibbons, 72 ans, a péri dans l'incendie, et sa femme, âgée de 61 ans, est morte de ses blessures et d'un choc nerveux après que son fils de vingt et un ans l'eût transportée en lieu sûr.

Harry Shelley, 15 ans, de Park Hill, Ont., près de London, a été tué

Adoptes
Les CAFES, THÉS
et CONFITURES de
J. A. DÉSY,
(Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

(BERNIER & SES FILS)
DEPUIS 1902
RANCH MONTAGNIER
IMPORTATEURS EN GROS
TOILES, TISSUS, COTONS
BE. 2531-2

viro 70 ans, demeurant dans un logis voisin, au no 1887 de la rue St-Jacques, a été légèrement asphyxiée par la fumée. Elle a été ranimée par les pompiers pour être ensuite transportée chez des voisins. Les pompiers ont dû travailler pendant près d'une heure et demie avant de maîtriser les flammes.

L'atelier sis au rez-de-chaussée où les flammes ont pris naissance est une perte complète. Les logis supérieurs ont été considérablement endommagés.

Vol à main armée

Un vol à main armée dans une pharmacie et deux attentats dans la rue dont un à main armée, tel est le bilan de la soirée d'hier dans le domaine de la criminalité à Montréal. Ces trois forfaits ont été commis dans le district du poste de police No 13.

A la cow-boy

M. Jean-Baptiste Caron, pharmacien établi à 2001 est, rue Laurier, a été le premier à recevoir la visite des bandits hier. Il était seul dans son établissement lorsque deux jeunes gens armés entrèrent en lui ordonnant de lever les mains. Pendant que l'un des voleurs tenait la victime en respect l'autre fouillait ses goussets. Les recettes n'étaient pas assez fortes les bandits ont alors ordonné au pharmacien de vider sa caisse qui contenait la somme de \$75.00. Satisfait, les deux "gunmen" ont ensuite pris la fuite après avoir ordonné à leur victime de se coucher par terre.

Les deux bandits ont tiré trois coups de feu dans les airs en sortant de la pharmacie. Tout le quartier a été alerté mais heureusement on n'a rapporté aucun blessé dans cette affaire mystérieuse.

Dans la rue

M. Rolland Lessard, 2551, rue Rouen, a été attaqué par trois jeunes gens dont l'un était armé, quelques instants après le premier vol, alors qu'il passait au coin des rues Harbour et Hochelaga. Les bandits lui ont intimé l'ordre de s'approcher d'un poteau et pendant que l'un des trois malandrins le couvrait de son revolver, un autre le dépouilla de la somme de \$14.00, de sa montre-bracelet et de papiers personnels.

La troisième victime est M. Jean-Baptiste Dubois, 2287 rue Messier, qui a été attaqué par quatre bandits à l'intersection des rues Rouen et Parthenais. Après lui avoir volé la somme de \$20.00 les assaillants ont pris la fuite.

25 disparus

Melbourne, 11 (A.P.) — On craint que vingt-cinq personnes aient été tuées lorsqu'un avion de l'Australian National Airways est tombé dans la rivière Derwent, dix minutes après avoir décollé de l'aéroport de Hobart, Tasmanie, pour une envolée à Melbourne, via le détroit de Bass. Il y avait à bord vingt et un passagers et quatre membres d'équipage.

L'Aga Khan pèse 243 livres

Bombay, 11 (C.P.) — Les oeuvres de charité islamites bénéficiaires d'environ \$2,200,000 comme résultat de la cérémonie d'hier au cours de laquelle on a présenté à l'Aga Khan l'égal de son poids en diamants.

Environ 60,000 dévots ont assisté à la cérémonie où l'on a donné 243 1/2 livres de diamants au chef spirituel d'Ismail. Il avait auparavant été pesé sur une balance spéciale installée dans le stade de Brabourne.

Parmi les pierres, il y eut un diamant évalué à \$200,000, donné au souverain. La somme que représente ces diamants sera versée à des travaux de bien-être et de charité par l'Aga.

Il était vêtu d'une tunique brodée d'argent et rehaussée de soieries et de pierres précieuses. Sa femme, une Française, portait une robe décorée de 1,500 diamants.

Hold-up à Québec

Québec, 11 (D.N.C.) — Un vol à main armée a été perpétré samedi soir, à Lévis, vers 8 h. 30, dans un restaurant appartenant à Mme veuve Wilfrid Joncas, propriétaire d'un poste d'essence, rue Wolfe. Mme Joncas était seule dans le restaurant attendant au poste d'essence quand un jeune homme entra, revolver au poing, intimant à la caissière l'ordre de lui remettre tout l'argent de la caisse, ce que fit aussitôt Mme Joncas.

Un violent incendie, de cause inconnue, a détruit, vers cinq heures, hier matin, un immeuble de trois étages, rue St-Jacques, non loin de la rue des Inspecteurs.

Le feu a pris naissance à l'arrière du no 1903, rue St-Jacques, à l'usine de la "Motor Repairs Co. Ltd.", propriété de M. W. Turner, de Verdun.

Les pompiers, sous la direction du chef de district A. Whitten, se sont rendus rapidement sur les lieux et au cours des manœuvres deux hommes ont été blessés. Ce sont les pompiers Raymond Nelson, 24 ans, 4559 rue Delarochette, et Roger Brunelle, 28 ans, 531 rue Vinet. Le premier s'est infligé une profonde coupure à la main droite et il a été conduit d'urgence à l'hôpital Notre-Dame. Le second, qui a été pansé sur les lieux, s'est coupé aux doigts de la main gauche.

Des échelles ont dû être dressées pour porter secours aux onze pensionnaires qui occupaient une maison de chambres aux deux étages supérieurs.

Mme Louis Palladini, âgée d'en-

viron 70 ans, demeurant dans un logis voisin, au no 1887 de la rue St-Jacques, a été légèrement asphyxiée par la fumée. Elle a été ranimée par les pompiers pour être ensuite transportée chez des voisins. Les pompiers ont dû travailler pendant près d'une heure et demie avant de maîtriser les flammes.

L'atelier sis au rez-de-chaussée où les flammes ont pris naissance est une perte complète. Les logis supérieurs ont été considérablement endommagés.

L'atelier sis au rez-de-chaussée où les flammes ont pris naissance est une perte complète. Les logis supérieurs ont été considérablement endommagés.

L'atelier sis au rez-de-chaussée où les flammes ont pris naissance est une perte complète. Les logis supérieurs ont été considérablement endommagés.

L'atelier sis au rez-de-chaussée où les flammes ont pris naissance est une perte complète. Les logis supérieurs ont été considérablement endommagés.

L'atelier sis au rez-de-chaussée où les flammes ont pris naissance est une perte complète. Les logis supérieurs ont été considérablement endommagés.

L'atelier sis au rez-de-chaussée où les flammes ont pris naissance est une perte complète. Les logis supérieurs ont été considérablement endommagés.

L'atelier sis au rez-de-chaussée où les flammes ont pris naissance est une perte complète. Les logis supérieurs ont été considérablement endommagés.

L'atelier sis au rez-de-chaussée où les flammes ont pris naissance est une perte complète. Les logis supérieurs ont été considérablement endommagés.

L'atelier sis au rez-de-chaussée où les flammes ont pris naissance est une perte complète. Les logis supérieurs ont été considérablement endommagés.

L'atelier sis au rez-de-chaussée où les flammes ont pris naissance est une perte complète. Les logis supérieurs ont été considérablement endommagés.

L'atelier sis au rez-de-chaussée où les flammes ont pris naissance est une perte complète. Les logis supérieurs ont été considérablement endommagés.

L'atelier sis au rez-de-chaussée où les flammes ont pris naissance est une perte complète. Les logis supérieurs ont été considérablement endommagés.

Nouvelle sortie de M. Drew contre les Russes

Le premier ministre ontarien déclare que les Soviets ont occupé pays après pays, depuis 1940, employant les mêmes méthodes adoptées par les Allemands

Toronto, 11 (C.P.) — Le premier ministre Drew, de l'Ontario, a dit samedi que "la vérité vraie est qu'à moins que l'agression russe ne soit arrêtée, nous sommes sur la ligne de bataille".

Dans un discours prononcé à l'occasion de la convention de la Credit Granters Association of Canada, le premier ministre ontarien a dit: "Et si les peuples des Etats-Unis et de l'Empire britannique s'unissent à cette heure solennelle et rappellent amicalement mais fermement à la Russie que nous avons fait une guerre pour un principe — le principe que les nations ont droit à leur propre gouvernement libre et de leur propre choix — alors il y aura une paix".

Disant que ses remarques ne sont pas antirusse mais antiagression, le premier ministre a ajouté que les Russes ont occupé un pays après l'autre depuis 1940, employant précisément les mêmes méthodes adoptées par l'Allemagne.

"Nous, Canadiens, avons des raisons particulières d'être alarmés par l'agression russe. Aujourd'hui c'est l'Azerbaïdjan et la Mandchourie. Demain ce pourra être la Turquie. Qui peut dire que ce sera demain?"

"Mais il est une pensée que nous devons garder en mémoire depuis que l'homme a découvert le secret

de l'atome. Le radium est devenu la plus importante possession militaire. Il y a deux gros dépôts de ce minéral connus dans le monde. Le premier est au Congo belge et l'autre dans le nord-ouest du Canada. Celui du Congo belge est loin de la Russie et, quoi qu'il soit le plus développé des deux, il est séparé de l'U.R.S.S. par plusieurs nations et beaucoup d'eau. Mais le dépôt canadien est à environ trois heures de vol de l'aéroport russe le plus près.

"Depuis le début de 1940 à cette heure la Russie a étendu son occupation en sol étranger, disant qu'il s'agissait de l'expansion légitime de son territoire et qu'elle agissait de la sorte pour sa propre protection. Alors, avec cette doctrine, y a-t-il une raison pour que le grand lac de l'Ours soit moins dans la zone d'influence russe que la Mandchourie, la Perse ou la Turquie?"

Les Russes avaient probablement des projets d'occupation, par des troupes aéroportées, de ce territoire. De plus, ajoute M. Drew, un observateur militaire est attaché aux observations Musk-Ox.

"Il est difficile d'imaginer quel qu'un assez naïf pour penser que des opérations de ce genre sont faites dans le simple but de prouver nos possibilités de défense contre les habitants du Groënland".

Les funérailles de

M. Hervé Prévost

Elles ont eu lieu samedi matin en l'église St-Antoine

Samedi matin ont eu lieu les funérailles de M. Hervé Prévost, directeur-gérant du Sun Trust Ltee, décédé subitement, le 6 mars, à l'âge de 54 ans.

Il laisse dans le deuil sa femme, née Savé (Maria), un fils, Clément, une fille, Fernande (Mme Maurice Rinfret); son gendre, M. Maurice Rinfret; ses frères, M. Aimé Prévost, le R. Frère Louis de la Croix, F. G. (Alexandre), MM. Michel, Guillaume, Jules-Edouard, Philippe et Réal Prévost; ses sœurs, Mmes Albert Hatin, Arthur Plante, Mlle Lucienne Prévost; ses belles-sœurs, Mmes Alfred Sauvé, Abel Laurier, Aimé Prévost, Guillaume Prévost, Philippe Prévost et Réal Prévost; ses beaux-frères, MM. Albert Chartrand, Zéphirin Raymond, Abel Laurier, Albert Hatin et Arthur Plante et plusieurs neveux et nièces.

Le cortège a quitté les salons funéraires au no 3860 boul. Décarie, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Antoine, où le service a été célébré à 9 h. 15.

A l'église, M. l'abbé Wilfrid Léonard, curé de la paroisse, a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé Alexandre Maille, assisté de M. le curé W. Léonard, comme diacre et de M. l'abbé Fernand Brouillette, comme sous-diacre.

Le R. P. Lantagne, S.J., était au sanctuaire.

Le deuil était conduit par son fils, M. Clément Prévost; son gendre, M. Maurice Rinfret; ses frères, MM. Aimé Prévost, R. Fr. Louis de la Croix, S.G., MM. Michel, Guillaume, Jules-Edouard, Philippe et Réal Prévost; ses beaux-frères, MM. Albert Chartrand, Albert Hatin, Abel Laurier; ses neveux, M. Raymond Raymond, avocat, et Richard Raymond.

Dans le cortège, on remarquait: le sénateur L. Morand, M. Albert Hudon, M. Raoul Grohé, C.L., M. Eugène Poirier, N.P., M. Paul Poirier, N.P., M. J. Edouard Labelle, C.R., M. Jos. Blain, C.R., M. Gérard Michaud, N.P., M. Paul Huet, avocat, Alfred A. Goulet, Victorien Fradet, représentant du Dr. André Frappier, M. Jean Morin, C.M., Pierre Desmarais, C.M., MM. Paul Doris, René Provencier, Paul Lambert, Dr. A.-D. Archambault, Maurice Gervais, Wilfrid Hébert, L. Trudeau, Hervé Langevin, L. Benoit, Paul Viau, Anatole Décarie, Marc Desjardins, André Marcoux, H. Deschênes, J.-A. Goulet, Louis Bélanger, A. Rose, René-J. M. Charbonneau, capitaine P.-E. Rodier, Jacques Charbonneau, François Rinfret, J.-A. Lapointe, R. Saint-Onge, S. Rodier, Aimé Parent, Pierre de L. Taché, J.-A. Brais, J.-S. Bock, O. Jamin, Emilien Labelle, Emilien Ouhet, D. Girard, S. Deschênes, L. Barcelou, Raoul, Claude et Henri Pagé, Berthol Mongeau, J.-A. Héto, C.-A. Gascon, Wilfrid Nadeau, Aimé Denaull, L. Gagnon, F. Girouard, Louis Gascon, Maurice Doye, H. Desrozes, Marcel Paquette, M. Lalonde, J.-A. Gagnon, Dr. I. Bessette, Jean Bessette, M. Eugène Simard, C.P., C.-A. Robitaille, A. Pelletier, C.-P. Gauthier, J.-E. Mercille, R.R. FF. Rembert, J.-E. Charles Lebon, Clément Akhan Bertha, Vincent de Sienna, Paul André, tous des Frères St-Gabriel, J.-A. Bertrand, R. et Paul Bertrand, Ernest Mongenais, Lionel Lepage, R.R. FF. Gabriel, Anselme, F.S.C., R.R. FF. Isidore, Steven, Léo, Benoît, Edouard, Herménégilde, Urbain, Marcel Octave, F.E.C.; MM. J. L. D'Amour, R. Lavigne, S. Nadeau, M. Lacroix, Hercule et Paul Dandaneau, Léo Fontaine, L. Bourgeois, Adhémar Raynault, ancien maire de Montréal; L. Michel, Gérard Dandaneau, R. Paquette, Jean Rinfret, Alexandre Laporte, D. Laviolette, Léon Morvanville, Marc Faribault, O. Laurin, A. Ouellette, J.-C. Potvin, Jean Gagnon, P. Verrier, Charles Pelletier, A.-L. DesRess, Yvon Desres, Ed. St-Aubin, J. Dumouchel, R. Bray, A. Noël, Dr. L. Paiement, Victor Favreau, P. Parent, L. Lambert.

La chorale, sous la direction de M. Emile Gour, a exécuté la messe de P. Yon. M. Maurice Lalonde touchait l'orgue.

Après le service le cortège s'est reformé pour se rendre à l'église des Monts où un libéral a été chanté par M. l'abbé Clément Martial, vicaire de la paroisse, et de la suite à l'église de la paroisse.

Nos entrevues

M. Jean-Paul Sartre

et l'Existentialisme

M. Jean-Paul Sartre était à Montréal hier et avec lui les existentialistes de toutes les Amériques. Jamais, je n'aurais cru que la doctrine existentialiste pouvait intéresser tant de monde.

Donc, M. Sartre arrivait à Montréal vers 11 heures, hier matin, et il donnait une conférence de presse vers midi.

Un désenchantement, ce fut un véritable désenchantement... pour moi du moins. N'avez crainte, mesdames, M. Sartre n'est pas le bel Adonis pour qui vous pourriez vous pâmer... Ce n'est pas sa faute.

Très petit, épaules carrées, lèvres épaisses et charnues, yeux d'un bleu fatigué et paupières rougies, tel est M. Sartre.

J'espérais de cette entrevue un grand éclaircissement sur mon brouillard existentialiste. Il n'en est rien. D'ailleurs vous pourriez en juger vous-même par le compte rendu que voici, aussi fidèle qu'il se peut, si l'on veut bien tenir compte du sujet plutôt abstrait.

Parlant d'abord de choses et autres, M. Sartre a dit qu'il était en faveur de l'édition des oeuvres françaises au Canada et qu'il ne comprenait pas pourquoi l'on s'y opposait, puisque les auteurs français sont connus et aimés ici. M. Sartre vient de faire une tournée de conférences dans les principales villes américaines. Il est à Québec aujourd'hui et s'embarquera pour la France jeudi.

Parlant de Huis Clos, M. Sartre nous a révélé une chose qui nous a suffisamment humiliés. Voulez-vous savoir pourquoi M. Sartre a écrit cette pièce? Parce qu'une troupe d'amateurs la lui avait demandée. Pourquoi trois canapés? Parce que ces amateurs faisaient une tournée à travers les villes de France et qu'ils ne voulaient pas s'embarasser de décors encombrants. Pourquoi les trois personnages sont-ils toujours en scène? Parce que trois des comédiens de cette troupe voulaient toujours être en scène. Voilà comment se font les chefs-d'oeuvre. Et nous qui cherchons les causes de cette oeuvre dans les hautes régions métaphysiques!

M. Sartre est actuellement l'auteur d'un roman, *La Nausée*, d'un recueil de contes, *Le Mur*, de deux oeuvres de théâtre, *Huis Clos* et *Les Mouches*. Il vient de commencer la publication d'un roman fleuve très discuté dans la presse française, sous le titre *Les Chemins de la liberté*. Deux volumes sont déjà parus et un troisième paraîtra bientôt sous le titre *La Dernière chance*. Ce dernier volume sera probablement publié en deux livres. M. Sartre est aussi l'auteur d'un essai philosophique, *Être et le Néant*. Il fera présenter bientôt à Paris une autre oeuvre dramatique *Morts sans sépulture*, oeuvre déjà parue dans la revue *Les Temps modernes*, dont M. Sartre est le fondateur et le directeur et qui est l'organe du mouvement existentialiste.

Parlons maintenant philosophie. Il fallait en venir là. Le mot "existentialisme" est jeté dans la conversation et M. Sartre s'explique.

"La France, dit-il, a besoin comme après chaque guerre, d'une doctrine scandaleuse. L'on a voulu faire de l'existentialisme le dadaïsme de cette guerre-ci." L'on demande à M. Sartre une définition lapidaire et facilement compréhensible de la doctrine existentialiste. Il répond, assez embarrassé: "C'est une doctrine austère, réservée à des techniciens."

"Le mot d'ordre de cette doctrine, la pierre de base, est, nous dit M. Sartre, que l'homme est responsable de tout devant tous, ou, comme l'a dit Dostoevsky: "L'homme est coupable de tout devant tous". De cette affirmation de base, il résulte que "l'homme est déjà coupable par le seul fait d'exister, il est coupable vis-à-vis des autres, etc."

Dans une phrase plus concise, M. Sartre dit: "Des que l'on respire, on assume une responsabilité devant tous".

M. Sartre affirme que l'existentialisme se différencie de toutes les autres doctrines philosophiques par la notion qu'il a de la liberté. L'existentialisme a pris au philosophe allemand Kierkegaard la notion que l'homme est dans une angoissante solitude dans l'éternité et qu'il est lui-même sa vie et rien d'autre. Mais chez Kierkegaard il n'en résulte qu'un mysticisme pas-

78^e
ANNIVERSAIRE
DUPUIS

Lorsque vous ne pouvez venir au magasin appelez Plateau 5151

Ouverts de 9 h. à 5 h. 30 samedi compris.

1868 — 1946

Complets de 1ère communion



pour garçonnets de 6 à 10 ans
UN SPECIAL "ANNIVERSAIRE" MARDI

14.95

Ces nouveaux complets juvéniles sont en belle serge BOTANY tout laine et bleu marine. Veston droit ou croisé avec une culotte droite et une culotte équitation (Breeches). Coupe jeune, élégante, confection durable.

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUFUIN, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gée.

sif, tandis que chez Sartre cette solitude se résout dans l'action, dans l'affirmation de son existence par un acte de liberté.

Si l'homme est seul dans l'éternité, il est solitaire des autres dans le temps. De là, M. Sartre conclut que la liberté d'un homme dépend de la liberté de tous les autres hommes et que cet homme seul peut décider de la valeur morale de ses actes vis-à-vis des autres. Par là, l'existentialisme s'éloigne du catholicisme où le guide spirituel existe et se rapproche du protestantisme où l'homme est seul vis-à-vis de Dieu. Et M. Sartre d'affirmer, contrairement à Gabriel Marcel, qu'il peut y avoir un existentialisme chrétien, mais pas un existentialisme catholique.

La notion existentialiste du mot liberté implique d'abord une responsabilité. Un homme ne peut être libre si les autres ne le sont pas. M. Sartre s'explique en posant un problème concret, un problème qu'il nous dit avoir étudié, celui des noirs aux Etats-Unis. Les Américains, nous dit-il, ne sont pas libres, parce qu'ils "oppriment les noirs. Celui qui opprime n'est jamais libre, parce qu'il ressent sans cesse une inquiétude vis-à-vis de l'opprimé et qu'il craint toujours une représaille. M. Sartre nous dit que le cas des Juifs est le même vis-à-vis des antisémites.

Vis-à-vis du catholicisme, M. Sartre prend la position suivante: "Je me suis toujours trouvé d'accord avec les catholiques sur la question de la liberté et de la responsabilité". Parlant de Gabriel Marcel, qui a attaqué l'existentialisme de Sartre au nom d'un existentialisme catholique, M. Sartre dit que Gabriel Marcel est un homme malheureux qui ne peut se résoudre à prendre position. Il passe, nous dit-il, de l'existentialisme au thomisme et du thomisme à l'existentialisme. Je crois que le thomisme est la vraie doctrine de l'Eglise catholique et qu'il ne peut y avoir, pour les raisons données plus haut, d'existentialisme catholique.

M. Sartre affirme que l'existentialisme n'est pas, comme on l'a affirmé, une doctrine matérialiste. C'est, dit-il, une doctrine idéaliste qui tient compte du conditionnement social et économique de l'homme. Faisant allusion à d'autres critiques de sa doctrine, à Maritain entre autres, M. Sartre ajoute: "Nous appartenons au groupe de gens qui désirent conserver la dignité de la personne", tout en admettant l'existence de la société.

Ce n'est pas contre la société que nous voulons sauver la personne, mais dans la société.

Quelqu'un ayant demandé à M. Sartre si sa doctrine conduisait à une politique, il répondit: "Nous n'entendons pas tirer de l'existentialisme une doctrine politique déterminée, mais je crois, toutefois,

que l'existentialisme conduit à une recherche de doctrine politique.

Aux communistes qui lui reprochent d'avoir pris sa doctrine chez les philosophes allemands, Heidegger et Jaspers, M. Sartre répond: "Et Karl Marx? N'est-il pas un philosophe allemand?"

M. Sartre croit que la littérature gratuite reviendra probablement en France, mais plus tard, dans dix ans, peut-être, dans deux cents ans. Mais nous sommes tellement occupés par la situation historique et sociale qu'il ne se peut pas que cette situation se reflète dans l'oeuvre des écrivains. "L'on voit mal encore une littérature qui parlerait de petits oiseaux, du printemps et des fleurs".

M. Jean-Paul Sartre termine là sa conférence de presse.

Dans l'après-midi, M. Sartre a donné une conférence au Windsor. Il faut croire que la publicité a été formidable, car il y avait du monde... et des grandes dames. Tous les quartiers chics de la métropole étaient dignement représentés... à tel point qu'il ne restait plus de billets pour votre humble serviteur. Tout ce monde-là jaccassait à qui mieux mieux d'un auteur et d'une doctrine qu'il ne connaît pas... ni moi non plus!

Dire que M. Sartre est venu l'an dernier et que son passage a été inaperçu! La roue tourne et ses points ne sont point toutes semblables... Du vent dans un ballon et le ballon s'élève dans les airs, mais s'il n'est pas soufflé...

André LANGEVIN

Le Dr Fauteux fête par ses amis

Le Dr Gaspard Fauteux, député de Ste-Marie aux Communes et président de la Chambre des communes, à Ottawa, a été le héros d'une fête samedi soir, à l'hôtel Windsor. Un grand nombre de ministres et de sénateurs avaient pris place à la table d'honneur. La soirée était sous la présidence du Dr Stanislas Choquette. Au cours de la soirée, plusieurs ont porté la parole. Ce sont le Dr Eudore Dubeau, M. T.-D. Bouchard, sénateur, M. Alphonse Fournier, ministre fédéral des Travaux publics, le sénateur Thomas Vien, MM. Mitchell et Claxton, en plus du Dr Fauteux.

Une action, une victoire